

2025 - 2026

Master Lettres

Lettres Modernes



DIPLÔME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT

Vous voici désormais en deuxième cycle de l'enseignement supérieur, visant un diplôme national de niveau Bac + 5 : toute l'équipe du département de Lettres Modernes vous souhaite la bienvenue au sein du Master Lettres. Tout au long de l'année, vos responsables de diplôme et vos professeurs seront à votre disposition pour vous aider et vous conseiller.

Durant ces deux années de master, vous allez mettre à profit vos acquis antérieurs afin d'acquérir et de développer les méthodes et les compétences spécifiques à la recherche, que ce soit à travers les cours de méthodologie, les séminaires, le travail en équipe de recherche, ou encore le mémoire. Les évaluations porteront donc essentiellement sur des travaux de recherche et de réflexion personnelle. Certains cours sont également spécifiquement conçus pour vous permettre d'envisager un concours d'enseignement.

À l'issue de ce master, vous pourrez entrer dans la vie active, mais aussi choisir de poursuivre vos études dans le cadre de la préparation à l'agrégation ou de l'école doctorale, en fonction de vos vœux et de vos résultats.

Mais pour commencer, parcourons ensemble ce livret pédagogique ! Il se compose de cinq parties distinctes : la première vous permettra de prendre connaissance de vos **maquettes et emplois du temps**, et la deuxième des **programmes de l'année**. La suivante réunira quelques **conseils pratiques** pour aborder cette année dans de bonnes conditions ; la quatrième présentera un **vademecum du stage** que vous devrez effectuer en M1 ; la dernière enfin concentrera les **questions administratives** relatives à votre scolarité en master.

N'hésitez pas à mettre à profit toutes les ressources, tant intellectuelles que physiques, que l'université met à votre disposition pour une année universitaire riche et épanouissante !

Aurélie BARRE et Olivier LEPLATRE

Responsables du Master Lettres.

Lydie LOUISON

Directrice du département de Lettres Modernes.

1

Maquettes

Organisation de la formation

SEMESTRE 1

Unités d’Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Fondamentaux				12
Fondamentaux en littérature : Théorie et critique littéraire	24		TE (2h)	4
Fondamentaux en littérature : Histoire des formes S1	24		TO	4
Fondamentaux de langue : Linguistique et stylistique françaises	24		TE (2h)	4
UE 2 – Initiation à la recherche				12
☒ 2 séminaires parmi : Littérature du XVI ^e siècle Littérature du XXI ^e Littérature du XVIII ^e siècle Littérature francophone Littérature comparée S1/S3 Langue et style S1/S3 Édition de textes Séminaire Lyon 2 ou ENS	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	2x4
Méthodologie et mémoire bibliographique	4	6	EE (dossier)	3
Outils numériques appliqués à la recherche en littérature		12	EE	1
UE 3 – Ouverture culturelle ou professionnelle				4
☒ 2 cours/séminaires selon l’un des bouquets suivants : <u>Bouquet 1</u> : 2 séminaires au choix parmi l’offre des autres composantes Lyon 3 <u>Bouquet 2</u> : 1 séminaire au choix parmi l’offre des autres composantes Lyon 3 et une 2ème langue vivante <u>Bouquet 3</u> : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 1)	2x24	2x18	CC ou EE ☆:dossier	2x2
UE 4 – Maîtrise d’une langue étrangère				2
☒ 1 Langue vivante : - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien		15	CC ☆: dossier	2

Totaux

124 /172
30

33/ 69

SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Approfondissement de la recherche				12
☒ 2 séminaires parmi : - Littérature médiévale - Littérature du XVIIe siècle (EO) - Littérature du XIXe siècle - Littérature du XXe siècle - Littérature comparée S2/S4 - Langue et style S2/S4 - Séminaire Lyon 2 ou ENS	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ☆: (dossier)	2x6
UE 2 – Pratique de la recherche				12
Méthodologie et rédaction de recherche		9	TO	12
UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère				2
☒ 1 langue vivante parmi : - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien		15	CC ☆: dossier	2
UE 4 – Stage d'expérience professionnelle				4
Stage de 70h à répartir sur le semestre			TE	4
Totaux	48 30	24		

SEMESTRE 3

Unités d’Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Spécialisation en recherche				18
☒ 3 séminaires parmi : • Littérature du XVI^e siècle • Littérature du XXI^e siècle • Littérature du XVIII^e siècle • Littérature francophone • Littérature comparée S1/S3 • Langue et style S1/S3 • Édition de textes • Séminaire Lyon 2 ou ENS	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ☆: EE (dossier)	3x6
UE 2 – Pratique de la recherche				2
Formation en équipe de recherche - 1		12	EE (dossier)	2
UE 3 – Approfondissement de la recherche				4
Travail intermédiaire sur le mémoire de recherche			EE	4
UE 4 – Maîtrise d’une langue étrangère				2
☒ 1 langue vivante parmi : • Anglais • Allemand • Espagnol • Italien		15	CC ☆: dossier	2
UE 5 – Ouverture culturelle ou professionnelle				4
☒ 1 choix parmi les bouquets suivants : • <u>Bouquet 1</u> : 2 séminaires au choix parmi l’offre des autres composantes Lyon 3	2x24	2x18	CC ou EE ☆: dossier	2x2

• <u>Bouquet 2</u> : 1 séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 et une 2ème langue vivante • <u>Bouquet 3</u> : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 1)				
Totaux	72/120	27/ 63		30

SEMESTRE 4

Unités d’Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Spécialisation en recherche				12
☒ 3 séminaires au choix parmi : - Littérature médiévale - Littérature du XVIIe siècle (EO) - Littérature du XIXe siècle - Littérature du XXe siècle - Littérature comparée S2/S4 - Langue et style S2/S4 - Séminaire Lyon 2 ou ENS	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	3x4
UE 2 – Pratique et approfondissement de la recherche				16
Formation en équipe de recherche - 2		12	EE	2
Rédaction et soutenance du mémoire			TO	14
UE 3 – Maîtrise d’une langue étrangère				2
☒ 1 langue vivante parmi : - Anglais - Allemand - Espagnol - Italien		15	CC ☆: EE (dossier)	2
Totaux	72	27		30

2

Programmes des cours

PROGRAMMES DE L'ANNÉE 2025-2026

UE1 : Fondamentaux en littérature

THÉORIE LITTÉRAIRE – CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Julliot

Objectifs : Ce cours entend proposer une vue synthétique des tentatives réalisées, aux époques moderne et contemporaine, pour « penser » le fait littéraire et développer une « théorie de la littérature » susceptible de répondre à un questionnement philosophique et de définir une orientation épistémologique.

Programme :

À quoi sert la littérature, et à quoi sert la critique littéraire ? Partant d'une perspective elle-même critique, qui incitera les étudiant-es à se positionner de façon argumentée par rapport à chaque thèse, le présent séminaire tendra à interroger la place dévolue à la littérature dans la société, afin de préciser l'idée de son « autonomie » par rapport aux savoirs et à l'éthique, et, dans l'acte de lecture, le rôle respectif de chacune des instances qui le constituent (création/réception), afin de penser les modalités de leur porosité et les conditions de pertinence d'une critique créative.

Bibliographie indicative :

R. Barthes, *Critique et vérité*, Seuil, 1966 ; *Le Plaisir du texte*, Seuil, 1973.

P. Bayard, *Qui a tué Roger Ackroyd ?*, Minuit, « Paradoxes », 1998 ; *Enquête sur Hamlet. Le Dialogue de sourds*, Minuit, « Paradoxes », 2002.

M. Charles, *Introduction à l'étude des textes*, Seuil, « Poétique », 1995.

A. Compagnon, *Le Démon de la théorie : Littérature et sens commun*, Essais, Seuil, 1998.

Y. Citton, *Lire, interpréter, actualiser : Pourquoi les études littéraires ?*, Amsterdam, 2007.

U. Eco, *Lector in Fabula*, Grasset, 1979 ; *Interprétation et surinterprétation*, PUF, « Formes sémiotiques », 2002.

G. Genette, *Palimpsestes*, Seuil, « Poétique », 1982.

W. Iser, *L'Appel du texte*, Alia, 2012.

H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, « Tel », 1990.

Ph. Lacoue-Labarthes et J-L. Nancy, *L'Absolu littéraire*,

H. Merlin-Kajman, *Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre*, Gallimard, nrf, 2016.

M. Nussbaum, *L'Art d'être juste*, Flammarion, « Climats », 2015.

M. Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Folio Essais, 1987.

S. Rabau (dir.), *Lire contre l'auteur*, PUV, 2012.

G. Sapiro, *Peut-on dissocier l'œuvre de l'auteur ?*, Seuil, 2020.

J-P. Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, 1947

UE1 : Fondamentaux en littérature

HISTOIRE DES FORMES – CM : 24h.

ENSEIGNANTS RESPONSABLES : C. Frances, I. Garnier, L. Louison.

PROGRAMME : Dialogue et dialogisme.

Une terrasse de café, rue Chevreul. C'est l'été.

MME LOUISON : De quoi on parle cette année en Histoire des Formes ?

MME GARNIER, *inspirée* : Dialogue et dialogisme, ça concerne tout le monde, non ?

CYRIL FRANCES : Tous les siècles et tous les genres, et pas seulement les genres dialogués ! (À voix basse) Je parlerai de libertinage, de séduction et de Crébillon.

MME GARNIER, *enthousiaste* : Formidable ! Et moi, de consolation, d'élévation et de Marguerite de Navarre – première autrice française d'un dialogue entre deux personnages féminins, et même deux princesses de la cour !

Ils trinquent.

MME LOUISON : C'est bien ça... Je pourrais ouvrir le bal en analysant la richesse des dialogues qui ouvrent le *Chevalier au Lion*, l'expression du désir dans le *Lai de Narcisse*... et le dialogisme intertextuel ! (*Un temps*) Mais pour faire tout cela, il faut de bons outils en linguistique... Je m'en occupe !

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à acquérir et à lire avant le début des cours) :

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. bilingue D. Hult, Paris, Livre de Poche, 1994. ISBN : 2253066524. 9€90€

Crébillon fils, *La Nuit et le moment- Le Hasard au coin du feu*, Paris, Garnier Flammarion, 1993. ISBN : 9782080707369 6€50

D'autres extraits littéraires ainsi que des lectures critiques seront donnés sur Moodle.

UE1 : Fondamentaux en langue

LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE FRANÇAISES – CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. VERDIER

De la phrase au phrasé : approches linguistiques, grammaticales et stylistiques de la phrase

De la phrase au phrasé. Ce titre porte l'ambition de ce séminaire : proposer une réflexion sur la notion de phrase telle que la construisent, dans leurs différentes approches, la linguistique et la grammaire pour envisager celle-ci du point de vue de son expressivité, domaine qui est celui de la stylistique.

Il s'agira donc d'abord de réfléchir sur les critères définatoires de la phrase et sur le rapport de la phrase au texte en considérant les approches croisées de la linguistique de l'énonciation, de la morphosyntaxe (Le Goffic) et de la grammaire de texte (Combettes).

Cette réflexion première conduira à considérer la phrase comme un évènement figural permettant de penser le marquage stylistique d'un énoncé ou d'un texte littéraire du point de vue de leur expressivité .

Partir de la notion de phrase pour aller vers l'hypothèse d'un *phrasé* comme évènement figural (Laurent Jenny) et donc comme marqueur du style et d'une certaine expressivité, c'est *in fine* tenter de passer d'une physique de la phrase à sa possible métaphysique telle qu'elle est parfois proposée dans les travaux de Philippe Lacoue-Labarthe (*Phrase*) ou de Jean-Christophe Bailly (*Naissance de la phrase*).

Notions abordées (liste non exhaustive) : phrase / énoncé / énonciation ; plans d'analyse de la phrase ; linéarité et structure ; modes / modalités / modalisations ; types de phrases ; phrase et sous-phrases ; hypotaxe et parataxe ; cohésion/cohérence ; thème / rhème ; progressions thématiques (linéaire / constat / éclatée) ; stylistique de la phrase.

Bibliographie indicative (d'autres références seront proposées au cours du séminaire) :

- J.C Bailly, *Naissance de la phrase*, Caen, Nous, 2020
- L. Jenny, *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1990.
- P. Lacoue-Labarthe, *Phrase*, Paris, Christian Bourgois, 2000.
- P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette supérieur, 1993
- G. Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- M Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

Descriptif des séminaires au choix – S1 / S3

Il est possible de choisir en M2 un séminaire déjà choisi en M1 et un seul, mais à deux conditions : a) que le programme de ce séminaire ou l'enseignant ait changé ; b) que l'enseignant responsable soit d'accord sur le principe d'une réinscription. Vous pouvez en revanche suivre tous les séminaires que vous souhaitez en tant qu'auditeur libre avec l'accord de l'enseignant. Ne vous en privez pas !

Vous pouvez par ailleurs, **à chaque semestre du S1 au S4**, choisir de suivre un séminaire offert par les établissements partenaires du Master Lettres co-accrédité, Lyon 2 , Saint-Étienne ou l'ENS, à la place d'un séminaire de Lyon 3.

Littérature du XVI^e siècle

Enseignant responsable : Mme Garnier

Programme : Marguerite de Navarre, poétesse et dramaturge pour les femmes de son temps

Descriptif : Marguerite d'Angoulême (1492-1549), sœur de François I^{er}, reine de Navarre, est la première autrice française imprimée de son vivant avec *Le Miroir de l'âme pécheresse* (1531), et de loin la plus prolifique. Seule poétesse citée dans *Le Parnasse des Poètes français modernes* de Gilles Corrozet (1571), entre Marot et Ronsard, elle a exploré presque tous les genres poétiques de son temps.

Le séminaire étudiera la diffusion et la réception de son œuvre auprès de ses contemporaines, en la replaçant dans l'histoire des mentalités (contraintes politico-religieuses, censure, place des femmes dans la société). En effet, les femmes constituent un lectorat émergent, en plein développement au XVI^e siècle ; d'autre part, les poèmes évangéliques ou profanes de la reine comme ses pièces de théâtre mettent en scène nombre de personnages féminins. Le séminaire proposera ainsi un parcours à travers une sélection de textes en vers, pour mettre en lumière la connivence qu'instaure Marguerite de Navarre avec les femmes de son temps au sein d'œuvres adressées à un public plus large. Nous détecterons comment la connaissance intime de la condition féminine de son temps lui permet de mettre en mots les difficultés et les souffrances des femmes, afin de contribuer à une prise de conscience ; nous nous demanderons si ces textes relèvent du « féminisme » au sens où l'entend Colette Winn (voir bibliographie *infra*).

Le travail minutieux d'analyse de ces vers s'accompagnera de leur mise en voix.

Corpus :

Les Marguerites de la Marguerite des princesses (Lyon, Jean de Tournes, 1547, 541 p.) et *Suyte des Marguerites* (Lyon, Jean de Tournes, 1547, 343 p.), textes numérisés sur le site Gallica de la BnF.

Marguerite de Navarre, *Œuvres complètes* (Paris, Champion, sous la direction de Nicole Cazauran) :

- tome II, vol. 1, *Dialogue en forme de vision nocturne* ou *Le dialogue de madame Charlothe*, éd. Isabelle Garnier, 2024 ;
- tome IV, *Théâtre*, éd. Geneviève Hasenohr et Olivier Millet, 2002,
- tome VIII, *Chrétiens et mondains, poèmes épars*, éd. Richard Cooper, 2007.

Les textes étudiés seront distribués en cours.

Indications bibliographiques :

- Berriot-Salvadore Evelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990 (voir le chapitre sur Marguerite de Navarre).
- Senard Charles, « Marguerite de Navarre philologue, amour des mots, amour de Dieu », p. 17-50, dans Chantal Laure de (dir.), *Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly*, Paris, Les Belles lettres, 2020.
- Viennot Eliane, « La fin de la Renaissance, 1475-1615 », vol. I, 2^e partie, p. 220-480, dans Reid Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2020, 2 vol.
- Winn Colette H., article « Féminisme », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le xvi^e siècle*, éd. revue sous la dir. de Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 510-514.

Littérature du XVIII^e siècle

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. Jacob

PROGRAMME : **Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile*, ou *De l'éducation***

OBJECTIFS : L'objectif principal de ce séminaire est d'explorer en profondeur un des textes majeurs du XVIII^e siècle. *Émile* est en effet à l'origine de toute une série d'initiatives pédagogiques et a sans doute été le premier traité à poser sérieusement la question de l'enfance. Son quatrième livre contient de surcroît la célèbre *Profession de foi du vicaire savoyard*, dont on connaît l'importance en matière religieuse non seulement à l'époque mais également dans les décennies qui suivront. Le cours se proposera de suivre *Émile* au fil du texte, en sélectionnant une trentaine de passages particulièrement suggestifs. Nous procéderons également par exposés synthétiques et irons puiser dans plusieurs textes contemporains

quelques éléments susceptibles de mieux évaluer la portée de cet ouvrage qui provoquait par exemple, chez la marquise de Créqui, des réactions quasi physiologiques : elle écrit en effet qu'il lui a donné « des maux de nerfs insupportables ». Prudence, donc, chers étudiants...

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à acquérir et à lire avant et pendant les cours) – édition imposée : Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, édition d'André Charrak, GF n° 117, 2009 (ISBN 2081206927).

Littérature du XXI^e siècle

Enseignant responsable : Mme Curel

Programme : **Écritures théâtrales d'aujourd'hui : texte ⇔ plateau [Saison 5]**

Descriptif : En prenant pour objets d'étude des spectacles de la saison théâtrale, nous nous interrogerons sur le processus de création au théâtre : création du texte, création du spectacle, modes d'écriture (conversion d'une écriture non-dramatique en spectacle, écriture de plateau, performance, écriture à partir de témoignages ou de documents...), etc.

Il est prévu que nous rencontrions les auteurs, autrices et équipes artistiques des spectacles programmés. En partenariat avec le Théâtre du Point du Jour, plusieurs ateliers seront proposés : dramaturgie, écriture, jeu, théâtre en LSF. Une séance aura lieu au Théâtre du Point du Jour. **Il est donc essentiel d'assister aux représentations.** Outre ces spectacles au programme, nous pourrons nous appuyer ponctuellement sur des extraits de captations théâtrales.

Objectifs du séminaire :

- Acquérir et/ou développer les outils d'analyse théâtrale (dramaturgie, étude de la mise en scène, questions concrètes relatives au plateau)
- Découvrir des grandes tendances de l'écriture théâtrale contemporaine

Bibliographie – Corpus :

Trois spectacles programmés au théâtre du Point du Jour seront au cœur de notre réflexion :

- *La Lettre*, Milo Rau, du 1^{er} au 3 octobre
- *Tellement sympa*, Jennifer Lesage-David, du 25 au 26 novembre
- *Larzac !*, Philippe Durand, du 30 novembre au 4 décembre

Attention, le programme est susceptible d'être modifié et/ou enrichi. Le mieux est d'attendre la rentrée pour prendre vos places.

Vous pouvez contacter l'enseignante en début d'année en cas de difficultés financières.

Bibliographie critique indicative

Biet Christian, Triaux Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006

Danan Joseph, Naugrette Catherine (dir.), *Écrire pour le théâtre aujourd'hui*, Revue Registres, Hors-Série n°4, Paris, PSN, 2015

Sarrazac Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne*, Paris, Seuil, 2012

Théâtre/Public, « Théâtre contemporain : écriture textuelle, écriture scénique », dossier coordonné par Clyde Chabot, n°184, janvier 2007

Littérature francophone

Enseignant responsable : M. Auclerc

Programme : **Représentations minoritaires, représentations du minoritaire**

Descriptif : Ce que l'on définit comme littérature francophone suppose un contact entre les langues, contact qui prend bien souvent la forme d'un rapport de force et d'une hiérarchisation. Pour l'écrivain francophone, écrire en français, notamment en contexte postcolonial, c'est donc apparemment faire le choix de la langue de l'oppression et de la domination. Pourtant, le français peut bien être aussi considéré comme un « butin de guerre », selon l'expression de Kateb Yacine, et un outil privilégié à même de donner voix, corps, à des minorités multiples, qu'elles soient culturelles, raciales, sexuelles, de genre. Ce séminaire voudrait explorer différentes manières de rendre audibles et visibles ces minorités, de les faire coexister, parfois de façon conflictuelle, à travers les textes de Maryse Condé, Assia Djebar, Jean Sénac, ou Kateb Yacine, entre autres.

Bibliographie-corpus :

Les deux livres ci-dessous, s'ils ne feront pas l'objet d'une étude suivie, constitueront une base à notre réflexion, et seront donc une lecture commune à l'ensemble des participants du séminaire. D'autres textes et documents seront abordés durant le semestre :

Assia Djebar, *Ces Voix qui m'assiègent*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999 : texte intégral consultable en ligne via le site de la bibliothèque Diderot ; Paris, Albin Michel, 1999, 23 €

Miron, Gaston, *L'Homme rapaillé* [1970], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1999, 10, 20 €

Langue et style 1

Enseignant responsable : Mme Lardon

Programme : grammaire et stylistique, méthodologie des épreuves de langue française pour concours d'enseignement.

Descriptif : Ce séminaire vise à assurer la transition entre la formation grammaticale de licence et l'agrégation. Il permet de découvrir ou d'approfondir les différents types d'exercices au programme de l'agrégation et du CAPES : lexicologie, morphosyntaxe et commentaire stylistique.

Le programme 2025-2026 portera sur les fonctions syntaxiques.

Littérature comparée 1

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Godeau

PROGRAMME : **Nouvelles orientations du récit d'apprentissage au début du XX^e siècle**

DESRIPTIF : Genre narratif construit *a posteriori* par la critique, le « récit de formation » a connu et connaît toujours une fortune considérable. La veine « positive » du genre — où le parcours d'apprentissage s'achève par une intégration présumée heureuse dans la société — coexiste également de longue date avec la veine « pessimiste », qui retrace un échec de cette même intégration.

Le début du XX^e siècle marque un tournant décisif dans la littérature comme dans d'autres domaines des sciences et des arts, en lien avec un contexte politique, social et culturel en pleine mutation : les récits d'apprentissage publiés à cette époque évoquent chacun à leur manière des questions neuves, une manière différente de penser le lien (ou la déliaison) entre l'individu et le monde.

Ce séminaire non seulement nous permettra une mise au point historique et une clarification théorique sur cette catégorie générique tant prisée par les écrivains comme par les lecteurs, mais nous donnera l'occasion de comparer trois textes majeurs qui renouvellent certains *topoi* du récit d'apprentissage tout en posant en termes particulièrement originaux la question de la relation entre individu et société.

Corpus principal :

- Robert Musil, *Les Désarrois de l'élève Törless* [*Die Verwirrungen des Zöglings Törless*, 1906], traduit de l'allemand par P. Jaccottet, Paris, Seuil, 2021.
- Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (1913), Paris, Gallimard, Folio Classique, 1988.
- Virginia Woolf, *Orlando*, trad. Jacques Aubert, Paris, Folio classique, 2018.

Théorie et pratique de l'édition de textes

ENSEIGNANTES RESPONSABLES : Mmes Garnier et Pierreville

PROGRAMME : **Pratique de l'édition de texte et histoire du livre au Moyen Âge et au XVI^e siècle**

DESRIPTIF : À la fois réflexion sur les méthodes de l'édition critique et formation au travail éditorial, ce séminaire étudie les problèmes posés par les éditions de textes et analyse les variations qu'elles subissent au fil des siècles, suivant les supports adoptés par l'écrit et les stratégies éditoriales. Les étudiants sont invités à découvrir manuscrits et imprimés, livres et brouillons, et à réaliser eux-mêmes une édition critique pour s'initier, par la pratique, aux multiples questions qui se posent aux chercheuses et chercheurs souhaitant éditer un manuscrit (inédit ou non) ou un imprimé ayant bénéficié d'une à plusieurs éditions concurrentes.

BIBLIOGRAPHIE – suggestion de lectures :

- *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École Nationale des Chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », fascicule I, *Conseils généraux*, Paris, 2001 ; fascicule III, *Textes littéraires*, par P. Bourgain et F. Vieillard, Paris, 2002.

- Catach Nina (éd.), *Les éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- Chartier Robert et Martin Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, vol. 1, *Le livre conquérant*, Paris, Fayard, 1982 (rééd. 1989).
- Gilmont Jean-François, *Le Livre et ses secrets*, Louvain-la-Neuve / Genève, UCL & Droz, 2003.
- Muzerelle Denis, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, C.E.M.I., « *Rubricae*, histoire du livre et des textes », I, 1985.
- Roudaut François, *Le Livre au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 2003

Descriptif des séminaires – S2 / S4

Littérature du Moyen Âge

Enseignant responsable : Mme Barre

Programme : **Les images aimées de la littérature médiévale**

Descriptif : Ce séminaire entend réfléchir aux images des aimé(e)s de la littérature médiévale qui, par glissement et transfert émotif, deviennent images aimées dans lesquelles retrouver l'autre selon différents régimes et degrés de présence. Que l'image soit peinte, sculptée, brodée, qu'elle soit pleine présence sensible et tangible capable de remplacer l'être absent auquel elle ressemble. Que cette image ne soit plus qu'une empreinte mémorielle ou ne soit qu'un reflet, qu'une ombre, une trace disparaissante, l'indice encore sensible d'une présence passée et perdue.

Littérature du XVII^e siècle

Enseignant responsable : M. Leplatre

Programme : **Hétérotopies XVII . Les lieux alternatifs du XVII^e siècle (idéologie et imaginaire)**

Lors d'une conférence donnée en 1967, le philosophe et historien Michel Foucault a proposé le concept d'hétérotopie, ou « espace autre », pour nommer non des utopies sans lieu d'existence, mais des utopies réalisées, matériellement localisées quoique chargées d'imaginaire et de fantasmes : pour Michel Foucault, le théâtre, les cabanes d'enfants, le cinéma, les cliniques psychiatriques, ou même les cimetières, sont nos hétérotopies modernes. Situés à l'intérieur de la société, ces espaces différents, alternatifs obéissent à des règles plus ou moins indépendantes qui les amènent à se confronter aux structures de pouvoir et aux lois établies.

L'idée du séminaire de cette année est de mettre en valeur au XVII^e siècle ces *lieux autres*, non officiels, travaillés par un désir d'utopie, et de voir la façon dont la littérature et les arts en général les ont investis. Il s'agira ainsi de construire à travers ces hétérotopies, que Foucault considère comme des « contre-espaces », une cartographie de lieux de mémoire singuliers, dans lesquels une partie de la culture du XVII^e siècle a pu s'incarner, en déplaçant les normes et les pratiques, voire en les transgressant et en inventant des manières originales d'être au monde.

Ce questionnement nous conduira, au fil des séances, à un parcours à travers le XVII^e siècle et un certain nombre de ses œuvres, connues et moins connues, avec l'intention d'appréhender les modalités de présence de ces lieux autres et de voir comment ils entrent partiellement ou frontalement en tension avec le pouvoir institué.

Le jardin, les espaces de retraite, l'île, le rivage, la prison, le couvent ou l'asile, la route ou l'auberge, la forêt et le château ou encore la carte seront quelques-uns de ces espaces que nous travaillerons dans leur perspective hétérotopique. Nous essaierons ainsi de comprendre comment le XVII^e siècle a pu, grâce à l'imagination des artistes, faire exister ses propres hétérotopies pour donner corps à l'audace de penser et de vivre autrement.

Littérature du XIX^e siècle

Enseignant responsable : Mme Julliot

Programme : **Écrire l'histoire pour inventer l'avenir.**

Descriptif : Dans une période de bouleversements inédits des structures sociales et des cadres de pensée, situer et comprendre le présent a constitué pour les écrivains et écrivaines du XIX^e siècle un enjeu majeur – et éminemment politique. Il s'est agi, notamment pour les romantiques, de représenter, voire de réinventer la construction progressive, au fil des siècles, d'une entité nationale, de manière à y incarner un nouvel acteur collectif, imprévisible et mouvant, qui s'est manifesté de façon éclatante au moment de la révolution française, et est appelé à jouer une place de plus en plus importante du fait de l'évolution démocratique : le peuple. Cette nouvelle ambition d'émancipation citoyenne, portée par une littérature tournée vers le futur, passera par une réflexion sur les formes elles-mêmes, qui ne peuvent plus ni s'adresser uniquement à une élite érudite, et sur l'historiographie en tant que discipline scientifique soumise à l'exigence d'exactitude factuelle. Roman historique, épopée, uchronie et autres écritures alternatives de l'histoire seront ainsi étudiés, à l'aune du rôle prophétique prêté, à cette époque, à la littérature.

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à lire) :

Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, Gallimard, Folio classique, 1999.

Victor Hugo, *La Légende des siècles, Première série. Les Petites épopées*, éd. C. Millet, 2000.

Jules Michelet, *La Sorcière*, éd. P. Viallaneix, GF, 1966.

D'autres extraits seront mis à disposition.

Littérature du XX^e siècle

Enseignant responsable : Florence Godeau

Programme : Imaginaires de la modernité : images et machines à penser (Proust, Beckett)

Descriptif : Le séminaire aura pour objet la façon dont les imaginaires de la modernité occidentale pensent un moment historique particulièrement fécond et pour ainsi dire, vibratile : le début du XX^e siècle. Dans ce contexte, où se multiplient les innovations techniques, les fantasmes liés à la machine, derrière le voile du progrès scientifique, participent d'une phénoménologie qui, durant plusieurs décennies, sera un point de référence pour les activités artistiques, qu'elles soient littéraires ou plastiques. La machine, *largo sensu*, occupera donc le centre de notre réflexion. Après une introduction consacrée à la relation fondatrice entre Baudelaire, Proust et Benjamin à l'orée de la modernité, ainsi que sur la lecture que Beckett fit de Marcel Proust dans un essai lumineux paru en 1930, le séminaire se poursuivra par l'étude de textes choisis, extraits de l'œuvre de Proust et de celle de Samuel Beckett. L'approche sera centrée sur l'exploration proustienne de la relativité spatiale et temporelle comme expérience en lien avec la machine (le train, la photographie, le téléphone, le pianola...) et sur les représentations du fantasme machinique chez Samuel Beckett.

Orientations bibliographiques :

Important : tous les extraits étudiés seront fournis aux étudiants via Moodle.

Barthes, Roland, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard – Seuil, 1980.

Beckett, Samuel, *Proust*, Paris, Minuit, 2013.

Beckett, Samuel, *Le Dépeupleur*, Paris, Minuit, 1970.

Proust, Marcel, *À la recherche du temps perdu* (extraits tirés de *Du côté de chez Swann*, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, *Sodome et Gomorrhe* et *La Prisonnière*), Paris, Gallimard, Folio classique n° 1924, n° 1946 et n°2089.

Revue *Documents 1929-1930*, Paris, Jean-Michel Place, 2023.

Figures du corps. Une leçon d'anatomie à l'École des Beaux-Arts, éd. Philippe Comar, Paris, 2008.

Littérature comparée 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Bayle

PROGRAMME : *Don Quichotte* (1605). Invention romanesque et réflexivité au début de l'époque moderne

DESCRIPTIF : Avec la publication en 1605 de la première partie de *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Cervantès invente un protagoniste qui, se laissant guider par son cheval et le hasard, attend l'aventure en s'entretenant de manière continue avec son écuyer. Ce roman de l'errance, qui déjoue les conventions sociales et les codes littéraires de son temps, est un roman de la confrontation des

points de vue sur le monde, qui invite le lecteur à s'interroger sur le pouvoir d'entraînement des fictions et sur sa propre expérience de lecture. Nous verrons que si plusieurs courants de la modernité littéraire se sont réclamés de Cervantès, c'est parce que l'auteur de *Don Quichotte* a inventé une forme romanesque où l'aventure est aussi celle de l'interprétation.

Œuvres à acquérir dans les éditions recommandées :

Cervantès, *Don Quichotte* (tome 1 : première partie), trad. Jean Canavaggio, Folio Classique n°5157, 2010. EAN 9782070438075. Prix neuf : 10,40 €.

TD Latin – Agrégation (S1 et S2)

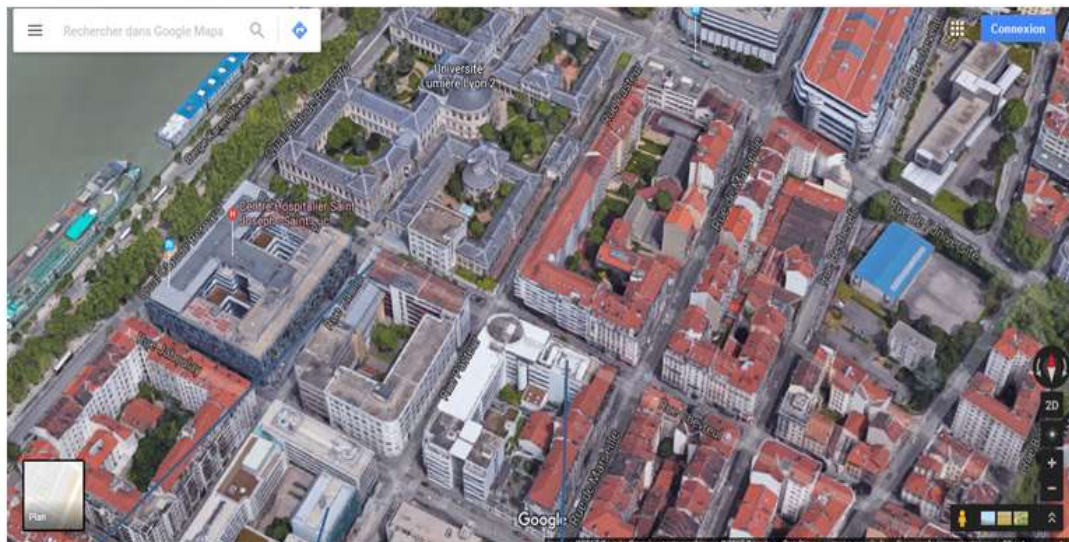
ENSEIGNANT RESPONSABLE : ATER

DESRIPTIF : Ce cours, sous forme d'un TD d'1h30 par quinzaine entre septembre et avril est une préparation à l'exercice de la version latine (avec dictionnaire). Il alternera textes traduits en cours, exercices grammaticaux et corrections de rendus de versions. *Il est nécessaire d'avoir validé antérieurement un cursus de latin (niveau débutant ou confirmé) post-bac jusqu'au niveau L3.*

3

Conseils pratiques

Le site des quais



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN – LYON 3



Vos bibliothèques

Pour consulter des ouvrages, emprunter ou travailler entre deux cours.

Bibliothèque de la Manufacture des Tabacs

Adresse : 6 cours Albert Thomas – Lyon 8^e. Tel. 04 78 78 79 40.

Horaires : L-V : 8h30-22h. Samedi : 9h30-17h. Dimanche : voir site web.

Salles de travail individuel ou en groupe.

Bibliothèque de droit et philosophie (5 quai Claude Bernard)

Adresse : 15 quai Claude Bernard – Lyon 7^e. Tel. 04 78 78 70 56.

Horaires : L-V : 8h30-21h. Samedi : 9h30-17h.

Salle de lecture Alexandra David-Néel, Maison Internationale des Langues & Cultures (MILC)

Adresse : 35 rue Raulin – Lyon 7^e. Tel. 04 81 65 26 59.

Horaires : L-V : 8h30-19h. Samedi : 9h30-16h30.

Langues et cultures slaves et asiatiques. 50 places de travail.

Bibliothèque Lyon 2

Adresse : 19 rue Chevreul – Lyon 7^e. Tel. 04 81 65 26 59.

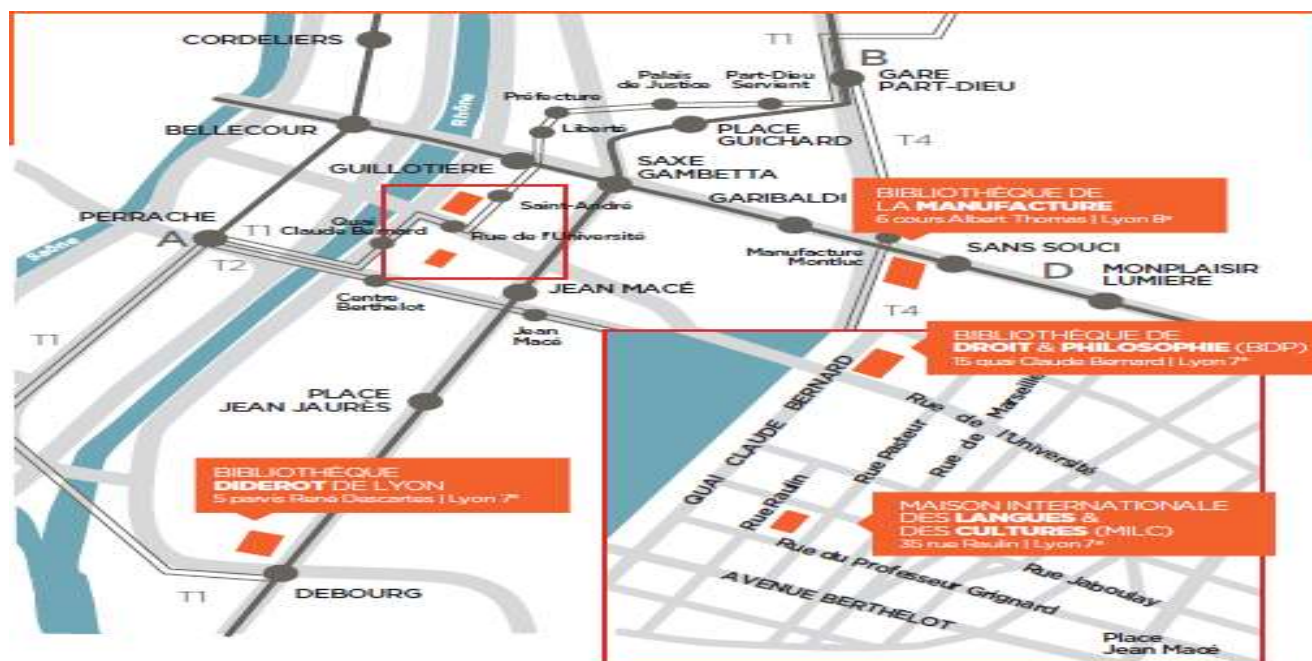
Horaires : variables selon les mois, consulter le site web ou l'affichage.

Inscription gratuite pour les étudiants de Lyon 3.

La Bibliothèque Diderot de Lyon

Adresse : 5 parvis René Descartes – Lyon 7^e. Tel. 04 37 37 65 00.

Fonds très riche (livres, revues, ressources électroniques, manuels scolaires et littérature de jeunesse), Bibliothèque de référence pour la recherche.



L'équipe du master Lettres

Pour toute question ou tout problème, une équipe est là pour vous répondre, vous aider et vous conseiller.

En premier lieu, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable du master. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés éventuelles ou à poser toutes les questions qui vous semblent utiles.

Votre référente administrative

Secrétariat du Master Lettres :

Morgane Hamdadou

morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr

Vos référents formation

Responsables du Master :

Aurélie Barre

aurelie.barre@univ-lyon3.fr

Olivier Leplatre

olivier.leplatre@univ-lyon3.fr

Responsable du parcours Culture-entreprise :

François Jacob

francois.jacob@univ-lyon3.fr

Qui choisir pour diriger mon mémoire ?

Afin de vous aider dans le choix de la personne destinée à vous guider dans vos travaux de recherche et à superviser votre mémoire, vous trouverez ci-dessous les présentations des intérêts et des divers travaux des membres de l'équipe pédagogique.

Benoît Auclerc benoit.auclerc@univ-lyon3.fr

- Spécialiste de la poésie des XX^e et XXI^e siècles, en particulier de l'œuvre de Francis Ponge (co-directeur des *Cahiers Francis Ponge* ; président de la Société des Lecteurs de Francis Ponge) ; travaux sur Anne-Marie Albiach, Liliane Giraudon, Jean-Marie Gleize, Emmanuel Hocquard, Christian Prigent, Nathalie Quintane (direction du collectif *Nathalie Quintane*, Classiques Garnier, 2015)
- Littérature et études de genre, littérature et sexualités, poésie et études de genre (co-direction du volume *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Presses Universitaires de Lyon, 2011)
- Avant-gardes de la seconde moitié du XX^e siècle (néo-avant-gardes poétiques, Nouveau Roman ; Nathalie Sarraute)

- Enseignement dans le domaine des littératures francophones.

Aurélié Barre oreliebarre@hotmail.com

MCF de langue et de littérature médiévales, travaille sur les textes narratifs des XIIe, XIIIe et XIVe siècles et sur la poésie lyrique médiévale. Elle est plus particulièrement spécialiste du *Roman de Renart* et des relations textes images, que ces images soient des images concrètes (enluminures, tapisseries, décors, vitraux...) ou des images poétiques (images vues en rêves, dans les reflets de l'eau, des projections fantasmatiques...). Elle travaille en outre sur les modernités médiévales et les adaptations dans les livres illustrés, les bandes dessinées ou au cinéma des grands romans du Moyen Age.

Ariane Bayle ariane.bayle@univ-lyon3.fr

Ariane Bayle, Professeure de littératures comparées, encadre des mémoires de Master portant prioritairement sur des œuvres européennes des périodes antérieures au XVIII^e siècle, envisagées dans une perspective comparatiste : réécritures de mythes, traductions, imitations, transferts culturels, études de réception, intermédialité (littérature et images ; littérature et cinéma). Elle peut aussi encadrer des mémoires de recherche sur la période contemporaine, en littératures comparées ou en littérature française, notamment lorsqu'ils portent sur les représentations du corps, de la médecine et du soin. Elle s'intéresse de manière large au dialogue entre discours scientifique et écriture littéraire, à la représentation des techniques, des métiers, de la gestualité, du sport, ainsi qu'aux humanités environnementales.

Agnès Curel agnes.curel@univ-lyon3.fr

Mes travaux portent principalement sur **le théâtre du XIX^e siècle à nos jours**. Je peux encadrer des recherches d'histoire du théâtre (histoire des formes théâtrales, pratiques populaires, relation du théâtre aux autres pratiques artistiques et notamment aux formes mineures, pratiques orales...), de dramaturgie (étude de la pièce) et d'analyses de la représentation.

Exemples de mémoires encadrés :

- *L'inflammation du verbe dans Tous des Oiseaux de Wajdi Mouawad : poétique des émotions violentes et réactivation politique du tragique.*
- *Valentine de Saint-Point, pionnière de l'art performatif féminin à la Belle-Époque (1909-1917).*
- À propos de la création de *Éducation Nationale* de François Hien au TNP.
- Travaux sur les dramaturgies de Pauline Peyrade, Falk Richter...

Ces dernières années, j'ai également encadré de nombreux mémoires portant sur des **figures d'autrices** (Marceline Desbordes-Valmore, Renée Vivien, Albertine Sarrazin, Virginie Despentes) et sur des personnages romanesques féminins (chez Victor Hugo ou André Gide par exemple).

Autres thématiques envisageables :

- Liens entre culture savante et culture populaire

- Pratiques performatives de la littérature
- Questions de médiation culturelle
- Thème de la monstruosité dans la littérature du XIX^e à nos jours
- Représentation du monde du spectacle dans la littérature

Cyril Francès cyril.frances@univ-lyon3.fr

Spécialiste de Casanova et du libertinage, mes recherches s'étendent aussi à la littérature de la période révolutionnaire, l'écriture de l'Histoire, le récit personnel ou les liens entre littérature et arts visuels au XVIII^e siècle. Au-delà des auteurs de ce siècle, je peux également, selon les sujets abordés, diriger des mémoires portant sur l'autobiographie, la littérature érotique ou l'écriture historique à d'autres périodes. Quelques exemples de mémoires dirigés : *L'illustration des romans libertins* ; *L'Usage de l'Histoire dans le théâtre de Louis-Sébastien Mercier* ; *Innocence et Perversité dans La Religieuse de Diderot et Pauliska de Révéroni de Saint-Cyr* ; *Mélancolie et libertinage dans les Mémoires d'Alexandre de Tilly* ; *La théorie artistique et la figure du peintre dans l'Œuvre de Zola* et *La Carte et le territoire de Houellebecq* ; *L'érotopoétique de Pierre Louÿs*.

Pauline Franchini pauline.franchini@univ-lyon3.fr

Mes recherches en littérature comparée portent sur les littératures postcoloniales du Brésil, de la Caraïbe et des États-Unis et sur la littérature de jeunesse de ces espaces, en lien avec la question de la transmission de l'histoire et celle de la représentation des minorités, et avec une appétence particulière pour les études sur le genre (*gender*) et pour les questions de traduction. Je m'intéresse également à l'intermédialité au statut des genres et objets culturels populaires. J'encadre des mémoires de recherche en littérature comparée sur les littératures postcoloniales, la littérature des Amériques et/ou la littérature de jeunesse et d'autres genres considérés comme mineurs.

Isabelle Garnier isabelle.garnier@univ-lyon3.fr

Isabelle Garnier, professeure de littérature de la Renaissance française, spécialiste de Marguerite de Navarre et de l'évangélisme sous François I^{er}, encadre des recherches dans les domaines suivants (suivis d'exemples de mémoires encadrés) :

- 1) **La poésie de la Renaissance**, du *Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite de Navarre (1531) aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (1616) : études sous des angles variés ou édition critique d'œuvres poétiques du XVI^e siècle.

« La Chanson française à la Renaissance : Amour sacré, amour profane dans les *Chansons spirituelles* de Marguerite de Navarre et *L'Amour de Francine* de Baïf »

- 2) La production des **autrices du XVI^e siècle** et la représentation des femmes en littérature du XVI^e siècle à nos jours

« Sources et autorités chez les pionnières du féminisme de Christine de Pizan à Floran Tristan »

« Entre invisibilité et omniprésence, le personnage de la servante et son évolution dans un corpus de textes du XVI^e siècle à nos jours »

3) **La notion de connivence linguistique** dans un contexte de restriction de la liberté d'expression voire de censure, du XVI^e au XXI^e siècle

« Novlangue managériale et connivence dans un corpus de romans contemporains sur le monde de l'entreprise »

Anne-Claire Gignoux anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr

PRAG en grammaire et stylistique, docteure ès lettres, spécialiste de grammaire et stylistique XX^e s, a fait une thèse sur le Nouveau Roman et étudié notamment les notions de réécriture et d'intertextualité, en même temps que des questions liées à l'énonciation romanesque. Elle peut donc diriger des mémoires sur des problématiques de langue et de stylistique dans la littérature du XX^e s ou sur la didactique de la langue.

De plus, un diplôme en musicologie lui a permis de s'intéresser aux questions de sémiotique musicale et d'intersémiotique des arts, et à ce titre elle travaille sur la représentation de la musique dans la prose romanesque du XIX^e et du XX^e s mais aussi sur les liens entre la littérature et la musique dans les arts lyriques de ces deux siècles (opéra, mélodie française, chanson...).

Florence Godeau florence.godeau@univ-lyon3.fr

Domaines de spécialité :

- Poétique comparée, domaines français, allemand, anglais, 19^e-20^e s. (*mots-clés* : Gustave Flaubert - Marcel Proust – Robert Musil – Virginia Woolf – Franz Kafka – Samuel Beckett - Tournant des 19^e et 20^e siècles – Narratologie – Intertextualité – Poétiques de la réécriture.
- Art et Littérature (19^e-20^e siècles)
- Traduction et réception créatrice (19^e-21^e s.; domaines anglophones et germanophones)
- Langues anciennes : latin, grec
- Langues vivantes : allemand, anglais ; italien et portugais : lus

Orientations de recherche pour les mastérants :

1) *Poétique comparée* :

Il est possible d'envisager, dans la limite des champs linguistiques maîtrisés et des périodes sur lesquelles je travaille (Antiquité, XIX^e et XX^e siècles), toute proposition d'approche formelle et/ou thématique croisant des œuvres littéraires et/ou cinématographiques appartenant à des domaines linguistiques différents. Il faut également qu'ils soient reliés les uns aux autres :

- soit par des « rapports de fait » (réécriture ou encore adaptation – du récit ou du roman vers le cinéma ou la BD),
- soit par des éléments formels précis (par exemple le « genre » littéraire—récit, théâtre — le système des personnages, la construction narrative – cas des romans dits « picaresques » et de leurs continuateurs contemporains)

- soit par une communauté « thématique » (un mythe antique, par exemple, réécrit et transformé au XXe siècle, ou encore une thématique précise : le mariage, la danse, les repas, etc., ou une combinaison formelle et thématique : le récit d'enfance, la « fiction animale », etc.)
- 2) *Arts et littérature* :
- Travail sur des artistes ayant écrit des textes littéraires ou théoriques (Edvard Munch, Oskar Kokoschka, Jean Le Gac), sur des « écrivains-peintres » ou sur des plasticiens intégrant dans leur œuvre une dimension scripturale, ou encore sur des artistes ayant travaillé en collaboration avec tel ou tel écrivain.
 - Rôle des références picturales chez certains écrivains (Virginia Woolf, Marcel Proust).
- 3) *Traduction et réception créatrice* :
- Travail sur les procédés de réécriture (hypertextes, pastiches, etc.) mais aussi sur les adaptations (au cinéma, au théâtre, en bande dessinée...) : de multiples formes de « réception créatrice » des œuvres littéraires naissent dans des contextes linguistiques et culturels divers.
 - Travail sur les « dérivés » des œuvres d'Herman Melville, de Flaubert, ou de Franz Kafka.
 - Présentation et analyse d'une ou plusieurs traductions d'une même œuvre : un texte de Flaubert par exemple, traduit en anglais et/ou en allemand, une œuvre de Kafka (traduite en français, en anglais), etc.

François Jacob francois.jacob@univ-lyon3.fr

Professeur de littérature française du XVIIIe siècle, s'intéresse en particulier aux œuvres de Voltaire et Rousseau, à la poésie de la période et au théâtre de l'ère révolutionnaire. Les mémoires de ces dernières années concernent, entre autres, André Chénier, les *Élégies* de Charles-Hubert Millevoye, une comédie de Voltaire intitulée *L'Indiscret* ou les *Salons* de Diderot. Parmi les six thèses actuellement en cours sous sa direction, cinq sont consacrées au dix-huitième siècle avec les titres suivants : « Marie-Joseph Chénier et la scène révolutionnaire » ; « la Perse des Lumières » ; « Licences poétiques dans la première moitié du dix-huitième siècle : le cas de l'abbé Grécourt », « Socrate au dix-huitième siècle » et enfin « Voltaire à l'école de la III^e République ».

Autre centre d'intérêt : le concept de « revie » littéraire, tel qu'il a été élaboré il y a une vingtaine d'années par Bruno Curatolo et François Ouellet, et qui le pousse à relire les auteurs quelque peu « oubliés » du vingtième siècle (Gérald Hervé, Louis Calaferte, Henri Vincenot, Julien Green, Rachilde, etc.)

Son passé international (en Chine, en Russie et en Suisse) l'a enfin amené à s'intéresser de près à la littérature suisse romande, avec une prédilection particulière pour les œuvres d'Amiel, Ramuz, Georges Haldas, Louis Dumur, Yvette Z'Graggen, Alice Rivaz, Gustave Roud, Maurice Chappaz, Grisélidis Réal et Jacques Chessex, ainsi qu'à toutes les problématiques littéraires liées à l'extrême-orient, et notamment à l'ancienne Indochine française (Vietnam, Cambodge, Laos).

Caroline Julliot caroline.julliot@univ-lyon3.fr

Mes recherches, ancrées dans les études romantiques mais s'étendant jusqu'à la littérature française du XXIe siècle, tournées vers l'interdisciplinarité, interrogent les

rapports qu'entretient la littérature avec le politique, le religieux et le droit, et comment ceux-ci se redéfinissent à l'ère démocratique. Je travaille notamment sur l'écriture de l'histoire et la manière dont la littérature crée, à partir de grandes figures réelles et du savoir historique, de véritables mythes permettant de penser les problématiques contemporaines. Du point de vue théorique, je m'intéresse à la question de l'interprétation, et en particulier à la porosité entre critique et création, à travers des pratiques qui remettent en question la frontière entre auteur et lecteur (critique contre-auctoriale, critique créative, critique policière, transfictionnalité...) ou la transmédiabilité (adaptation cinématographique d'œuvres littéraires notamment).

Sabine Lardon sabine.lardon@univ-lyon3.fr

Sabine Lardon est spécialiste de langue et littérature française du XVI^e s., professeure de grammaire et rhétorique XVI^e-XVII^e s.. Elle peut encadrer des mémoires (du master au doctorat) sur :

- histoire de la langue, grammaire historique et grammaire moderne, stylistique, rhétorique, lexicologie et création verbale, stratégies argumentatives et stratégies énonciatives (toute période) ;
- poésie de la seconde partie du XVI^e s., naissance et développement du théâtre à l'antique en France ;
- édition de textes inédits (plusieurs sujets en attente), mise à l'index ;
- stratégies de communication (spéc. parcours LCE) ;
- naissance de la bande dessinée : langue et texte.

Olivier Leplatre olivier.leplatre@univ-lyon3.fr

Olivier Leplatre est professeur de Littérature française du XVII^e siècle ; il encadre tout mémoire ayant trait à sa période de spécialité, sans distinction de période ni de genre.

A titre personnel, son travail porte sur des auteurs comme Fénelon, La Fontaine, Perrault ou Scarron.

Sur un plan plus théorique, il étudie les enjeux de la fiction au XVII^e siècle, le rapport de cette dernière aux questions politiques, morales et philosophiques ; il s'intéresse aux imaginaires du corps, de l'animalité, de la folie, de la marginalité.

Il travaille également sur le regard et l'optique, sur les liens entre les textes et les images, au carrefour du lisible et du visible : textes qui donnent à voir des images, textes qui font image ou encore, plus matériellement, éditions accompagnées d'illustration.

Dans une perspective intermédiaire, sa recherche concerne enfin la réception du XVII^e siècle : transferts dans d'autres arts (cinéma, théâtre, bande-dessinée...), adaptations, réécritures...

Lydie Louison lydie.louison@univ-lyon3.fr

Après avoir analysé les romans du XIII^e s. dits "réalistes", Lydie Louison prépare l'édition et la traduction de *Cristal et Clarie*, roman en vers du XIII^e siècle, et s'intéresse à l'écriture narrative des XII^e et XIII^e s., tout particulièrement aux jeux et enjeux narratologiques, rhétoriques, sémantiques,

poétiques et parodiques déployés notamment par les dispositifs citationnels et intertextuels, dialogiques, dans les romans en vers des XII^e et XIII^e siècles. Elle s'intéresse également aux représentations et à l'écriture des émotions dans ce champ littéraire, ainsi qu'aux enjeux spirituels des textes littéraires de cette période.

Corinne Pierreville corinne.pierreville@univ-lyon3.fr

Corinne Pierreville, professeur de langue et littérature du Moyen Âge, encadre des travaux dans les domaines suivants :

- **La littérature narrative, en vers ou en prose, du 12^e au 15^e siècle** : romans arthuriens et non arthuriens, romans de Renart, lais, récits brefs, contes à rire et fabliaux [ex : « La représentation de l'idéal dans les lais », « La paternité dans le *Merlin* en prose », « Les personnages féminins dans *Guillaume de Palerne* », « La forêt dans l'œuvre de Chrétien de Troyes »...]
- **L'édition critique de textes médiévaux** [ex : édition du ms. de la BnF NAF 1104]
- **Les adaptations modernes de textes ou de personnages médiévaux** [ex : « La création et le tombeau : essai sur la mise en scène de l'initiation poétique d'Apollinaire dans *l'Enchanteur pourrissant* »]

Sandrine Rabosseau sandrine.rabosseau@univ-lyon3.fr

Travaux de recherche (thèse, articles, ouvrages) :

- 1) Sur la représentation de la criminalité et sur le personnage de la criminelle et du criminel, dans la fiction et la presse du XIX^e siècle à nos jours.
- 2) Sur la transmission de l'héritage réaliste et naturaliste dans le roman contemporain (Nicolas Mathieu, Edouard Louis, Marie-Hélène Lafon, ...).

Eric Tourrette eric.tourrette@univ-lyon3.fr

Éric Tourrette peut encadrer des mémoires portant sur les grandes œuvres littéraires du XVII^e siècle ou sur des questions linguistiques.

Ses travaux littéraires, qui ont le plus souvent une nette orientation stylistique, portent principalement sur les moralistes classiques (La Rochefoucauld et La Bruyère), sur la poésie gnomique ou sur l'esthétique baroque. En dehors du XVII^e siècle, il est passionné par l'œuvre de Maupassant et par la science-fiction.

Il s'intéresse aussi de près à l'histoire des idées linguistiques, particulièrement aux « remarqueurs » qui observent sous une forme discontinue les structures du français classique. Ses travaux grammaticaux portent essentiellement sur l'équivoque (ou ambiguïté) et sur l'accord verbal.

Lionel Verdier lionel.verdier@univ-lyon3.fr

Lionel Verdier est maître de conférences en Langue et Littérature françaises et musicien (tubiste de l'Orchestre symphonique Rhône-Alpes Auvergne et tubiste / bassiste dans de nombreuses formations de jazz). Ce double chemin nourrit ses travaux de recherche qui portent sur la stylistique, sur la poésie moderne et contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles), sur les relations que les écrivains (poètes et auteurs de fictions) entretiennent avec la musique, la peinture, la photographie et le cinéma, du point de vue des formes et des langages, mais aussi des

bibliothèques intimes et des écoutes intérieures qui nourrissent leur inspiration et leurs œuvres. Parmi ses autres centres d'intérêt et de recherches, la chanson, la question du livre (et particulièrement du livre d'artiste et du dialogue par le livre) et les auteurs dits mineurs de la littérature contemporaine (Navel, Dhôtel, Pirotte, Perros, Dietrich, et bien d'autres...), qu'ils soient injustement minorés ou qu'ils aient fait le choix délibéré d'une voix en mineur, d'un moderne *sermo humilis* a rebours, le choix en somme de la marge, de la fuite ou de l'évitement.

Mathilde Vidal mathilde.vidal@univ-lyon3.fr

Mes travaux portent sur la poésie de la Renaissance et en particulier sur les questions de poétique : la poésie de circonstance (qu'il s'agisse de la poésie calendaire ou de celle qui naît d'évènements ponctuels comme les naissances, les morts, les mariages, les maladies), l'adresse, les genres poétiques ou encore la structure des recueils de poésie à la Renaissance. Mes recherches portent également sur les liens entre anthropologie et littérature, et notamment sur le don (théories du don, don poétique ou littéraire, motif du don dans les textes, iconographie autour du don), sur les représentations et les perceptions du temps (textes, images), les liens et les réseaux humains mis en valeur par la poésie, les représentations du corps ou des femmes. Enfin, sans être spécialiste, je m'intéresse aussi à la chanson française et à la réception de la littérature de la Renaissance.

La formation en équipe de recherche du M2

En M2, vous devez suivre **douze heures de formation en équipe de recherche par semestre** en allant assister, au choix, aux séminaires, colloques ou journées d'études organisés par les équipes de recherche du département de lettres modernes de Lyon 3 :

- ✓ Le CIHAM, Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes chrétiens et musulmans médiévaux

<http://ciham.ish-lyon.cnrs.fr/>

- ✓ Le GADGES XVI^e-XVIII^e (Groupe d'Analyse de la Dynamique des Genres et des Styles)

<http://ihrim.ens-lyon.fr/recherche/groupe-de-travail/gadges-xvie-xviii-siecles-groupe-d-analyse-de-la-dynamique-des-genres-et-des/>

- ✓ Marge XVII^e-XXI^e

<http://marge.univ-lyon3.fr/>

Vous trouverez en cliquant sur ces liens les programmes des activités de ces équipes de recherche régulièrement actualisées.

Évaluation

- ✓ À chaque fois que vous assistez à une activité (conférence, journée d'études, colloques), vous présentez à l'organisateur de l'événement une feuille d'émargement qu'il doit signer pour attester de votre présence.
- ✓ À chaque semestre, vous produirez un travail écrit en lien avec une seule activité au choix. La nature du travail sera précisée en accord avec la personne ayant organisé l'événement en question.
- ✓ Ce travail écrit doit être remis **à l'enseignant organisant l'activité s'il est de Lyon 3 ou à un enseignant de Lyon 3 ayant participé à l'activité** si elle est organisée par un collègue d'un autre établissement lyonnais.

À propos du contrôle des connaissances...

Modalités de contrôle des connaissances.

- ✓ En master Lettres, les matières sont principalement évaluées en EE (évaluation écrite) et **ne donnent pas lieu à une session de rattrapage**. Une note inférieure à la moyenne peut se compenser avec le reste des notes du semestre, mais **il n'y a pas de compensation inter-semestrielle** : chaque semestre de master doit être validé en soi.
- ✓ **Un devoir ou dossier non remis bloque le calcul informatisé des notes du semestre** : le semestre n'est pas validé, le redoublement est obligatoire, quelles que soient les notes obtenues par ailleurs.

Tutorat

Nous recrutons chaque année en septembre, parmi les étudiants de M2, des tuteurs pour aider les étudiants de licence (L1 et étudiants chinois). Cette fonction est rémunérée (20h année à raison de 2h/semaine). Les documents de candidature se trouvent dans le module transversal.

Inscrivez-vous au module Lettres modernes – documents transversaux sur la plateforme pédagogique **Moodle**. Vous y trouverez des informations et des documents sur la vie universitaire, votre formation et ses débouchés :

- ✓ Auto-inscription par **la clé d'inscription** : DptLettres
<https://moodle.univ-lyon3.fr/course/view.php?id=4658>
- ✓ Un lien vous permet d'accéder aux maquettes en ligne lesquelles précisent les modalités d'évaluation de chaque matière.

Consultez quotidiennement votre intranet et votre messagerie institutionnelle.

- ✓ C'est le seul outil de communication entre l'administration ou l'équipe pédagogique et vous. Consultez le module transversal pour faire rediriger vos messages sur une messagerie personnelle.

Vos relevés de notes et diplômes doivent être conservés à vie.

- ✓ **Scannez-les** et conservez-les sur plusieurs supports par précaution. N'en fournissez jamais l'original. **Si vous partez à l'étranger** pour un long séjour, emportez ce fichier avec vous (il peut vous être nécessaire pour étudier ou travailler).

Vos relevés de notes attestent des **crédits** qui sont acquis à vie. Ces crédits sont reconnus à l'étranger dans un système LMD et transférables par équivalence dans une autre formation à niveau équivalent si vous désirez entreprendre un nouveau cursus.

Le mémoire : protocole de travail

Le Master Lettres spécialité Lettres Modernes est un Master centré sur la recherche en littérature. Chaque étudiant doit avoir trouvé un directeur de recherche et déterminé un sujet de mémoire **au 1^{er} novembre du semestre 1 au plus tard**.

Master 1 – semestre 1

Le travail de fin de S1 est à remettre au directeur de recherche **au plus tard mi-janvier**. Il comporte :

- ✓ Quelques pages rédigées (2-4 pages) présentant la problématique, la démarche scientifique et l'avancement de la réflexion.
- ✓ Une bibliographie commentée (même si elle ne l'est pas en totalité) et correctement présentée suivant les normes typographiques en vigueur.

Master 1 – semestre 2

- ✓ **Le travail de fin de S2 comprend 30 à 50 pages rédigées**. Ce peut être un article autonome ou une partie du mémoire à venir qui pourra être reformulée pour être intégrée au travail définitif de M2. Le contenu de ce travail dépend du corpus choisi, de la nature du sujet et du protocole mis en place par le directeur de recherche.
- ✓ **Soutenance du travail** : l'étudiant présente oralement ses recherches soit devant son directeur seul, soit devant un jury composé de deux enseignants (la décision relève du directeur).
- ✓ Pour soutenir à la première session, il faut avoir terminé son travail **avant la fin du mois de juin au plus tard**. La deuxième session a lieu **pendant les premiers jours de septembre**.

Master 2 – semestre 3

- ✓ **Le travail de fin de S3 atteste de l'avancée de la réflexion sur le sujet choisi**. Il peut s'agir du plan détaillé du mémoire définitif ou d'une partie du mémoire à venir suivant les directives fixées par le directeur de recherche.

Master 2 – semestre 4

- ✓ **Le mémoire de fin de S4 comprend de 80 à 120 pages rédigées**. Il doit être remis au directeur de recherche et au rapporteur quinze jours au moins avant la soutenance sous une forme imprimée (sauf accord spécifique).
- ✓ **Soutenance du travail** : en S4, la soutenance devant un jury de deux enseignants est obligatoire. Ce jury est établi par le directeur de recherche. Le département des lettres ne prend pas en charge le déplacement éventuel des membres du jury. Le jour de la soutenance, l'étudiant doit avoir la version imprimée de son mémoire avec lui.

- ✓ **Deux dates à retenir** : une soutenance à la première session doit avoir lieu avant la fin du mois de juin, une soutenance à la deuxième session a lieu durant les premiers jours de septembre.

Attention :

En cas de travail jugé insuffisant par le directeur de recherche, la soutenance n'est pas automatique, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième session, en M1 ou en M2.

Le risque du plagiat¹

Le manque de compétence en matière de citation et l'usage non maîtrisé du « copier-coller » sont à l'origine de nombreux cas de plagiat.

PLAGIER, C'EST PRENDRE UN GROS RISQUE

Les faits de plagiat avérés sont étudiés par les sections disciplinaires des établissements, qui prononcent régulièrement des sanctions. **Le plagiat étant une faute grave, ces sanctions peuvent être très lourdes** et aller jusqu'à **l'exclusion de tout établissement supérieur pour une durée de cinq ans.**

POUR EVITER LE PLAGIAT, IL Y A DES REGLES A RESPECTER :

- 1- Quand on recopie textuellement une ou des phrases tirées du travail d'un tiers, il faut toujours utiliser les guillemets et citer ses sources.
- 2- Si on reformule un extrait ou une idée avec ses propres mots, il faut quand même citer ses sources.
- 3- Le fait de traduire un texte ne modifie pas les règles de citation.
- 4- On cite aussi ses sources quand on utilise des images, des graphiques et des statistiques.
- 5- Les sources anonymes tirées d'internet doivent aussi être référencées.

POUR EVITER LE PLAGIAT, IL FAUT DONC CITER CORRECTEMENT SES SOURCES, SOIT EN UTILISANT DES GUILLEMETS, SOIT EN LES REFORMULANT ET EN INSERANT UNE NOTE IDENTIFIANT LA SOURCE CITEE.

¹ Les informations apparaissant sur cette page sont tirées de <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/bien-vivre-dans-nos-campus/documentation-et-bibliotheques/lutte-contre-le-plagiat-a-l-universite-de-lyon-11180.kjsp?RH=1486385618874>

Charte anti-plagiat

à compléter et à insérer au début du mémoire de recherche

Je, soussigné(e),
étudiant(e) en année de Master Lettres spécialité Lettres Modernes,
m'engage sur l'honneur :

- à présenter un mémoire de recherche résultant de mon travail personnel ;
- à toujours mentionner mes sources quand j'utilise le travail d'autrui, quel que soit le support sur lequel ce travail apparaît (mémoire ou thèse en version électronique ou papier, site internet, articles ou ouvrages critiques etc.).
- à *distinguer explicitement, dans mes travaux, ce que j'ai produit de ce que j'ai emprunté, et ce tout au long de mon activité au sein de l'Université de Lyon.*

À....., Le

Signature

4

Vademecum du stage

Durant votre année de M1, vous serez amenés à effectuer un **stage de 70 heures** et à rédiger un rapport de stage. Les pages qui suivent sont destinées à vous aider dans vos démarches et à vous faire comprendre la finalité de cette première insertion dans le milieu professionnel.

Première étape : il vous faut, avant le printemps 2026, trouver un stage. L'expérience de celles et ceux qui vous ont précédés montre que trois domaines d'activités sont en général concernés :

- 50% des stages passés se sont déroulés dans un établissement d'enseignement relevant du Ministère de l'Éducation nationale : collège, lycée, structure d'accueil. Vous pourrez lire dans l'**exemple 1** le témoignage d'une étudiante qui a choisi de rejoindre l'établissement scolaire des Lazaristes, à Lyon.
- 30% des stages se sont déroulés dans une institution culturelle sans lien avec l'Éducation nationale : les années passées, une étudiante a ainsi passé deux semaines à temps plein dans une librairie, une autre a travaillé à la Villa Gillet, un autre encore au centre de documentation du Château de Voltaire à Ferney, dans l'Ain. Vous pourrez découvrir dans l'**exemple 2** le cas d'une étudiante ayant rejoint la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*. L'**exemple 3** est celui d'un étudiant ayant gagné un cabinet d'architectes.
- 20% des stages se sont enfin déroulés dans une structure directement liée au monde de la recherche. Plusieurs étudiants ont ainsi rejoint les rangs des centres de recherche auxquels sont affiliés vos enseignants, notamment l'IHRIM et MARGE. Nous donnons à lire dans l'**exemple 4** le témoignage d'un étudiant ayant travaillé à la réalisation de la revue *Textimage*.

Voici par ailleurs un tableau récapitulatif des principaux stages effectués au titre des trois dernières années universitaires :

Dates du stage	Lieu d'exercice	Tâches confiées au stagiaire
29/11 au 16/12	Bibliothèque universitaire Lyon 3	Travail autour de la cartothèque.
7/2 au 25/2	Librairie La Madeleine	Conseil clientèle, réception des commandes, rangement, réservations, organisation soirée.
13/01 au 28/04	Lycée polyvalent Mathias	Observation active du métier de professeur par immersion dans une classe.
14/02 au 9/5	IHRIM, Université Jean Moulin – Lyon 3	Aide à l'organisation d'une journée d'études, mise à jour d'une importante bibliographie.
24/3 au 12/4	Mairie de Nîmes	Immersion professionnelle dans le service patrimoine d'une bibliothèque municipale classée.

7/4 19/5	au Université de Franche-Comté, centre ELLIADD	Aide à l'indexation des documents utilisés par l'auteur Jean-Paul Goux dans le cadre du projet Goux.
24/4 5/5	au Société Voltaire, château de Ferney-Voltaire	Mission de médiation culturelle et de conservation du patrimoine.
2/5 13/5	au Librairie de la Place Pont Charles	Réception et mise en rayon, vente et conseil, mise en place de vitrines, rendez-vous éditeurs.
2/5 31/5	au Mairie de Rillieux-la-Pape	Participation aux conseils citoyens organisés par la Maison de la démocratie locale et du bénévolat.
23/5 3/6	au Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs	Observation et participation dans une association. Tri et vente de livres.

Deuxième étape : l'étape administrative. Vous remplirez la fiche située à la fin de ce document et la renverrez au responsable du master (aurelie.barre@univ-lyon3.fr ou olivier.leplatre@univ-lyon3.fr). Dès que vous aurez reçu de sa part une réponse favorable, vous pourrez faire remplir et signer **avant le début du stage** les documents contractuels nécessaires. Pour toute question sur ce point n'hésitez pas à contacter Mélanie Lavaud à melanie.lavaud@univ-lyon3.fr

Troisième étape enfin : une fois que votre stage est fait, vous devez rédiger un rapport de stage que vous envoyez à votre enseignant référent avant **le vendredi 5 juin 2026**. Les exemples ci-dessous vous donneront une idée de la « tonalité » attendue du rapport.

Exemple 1 : Lazaristes, Lyon

Description de l'organisme d'accueil

Dans le cadre de la validation de la première année de master, j'ai réalisé un stage de 70 heures dans l'établissement scolaire des Lazaristes, situé dans le 5^e arrondissement de Lyon et juste en dessous de la basilique de Fourvière. Riche d'une histoire complexe remontant au XVI^e siècle, ce lieu qui abritait à l'origine les prêtres d'une mission fondée par Saint-Vincent de Paul devint au XIX^e siècle un pensionnat et un lieu d'instruction et d'éducation catholique après une période troublée par la Révolution Française et ses conséquences. De nos jours, il s'agit d'un établissement scolaire privé ayant le statut d'association loi 1901 qui accueille des élèves du primaire à la prépa sur deux sites différents, celui de la montée de Saint-Barthélemy et de la place Saint-Jean. D'après les chiffres les plus récents publiés sur le site de l'établissement, ce dernier accueille 449 écoliers, 627 collégiens, 845 lycéens et 536 élèves en classes préparatoires. Ces dernières sont divisées en deux catégories distinctes, à savoir les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM), laquelle a fui la Belgique en 1940 lors de l'invasion allemande pour trouver refuge aux Lazaristes. Depuis les années 1970, l'établissement s'est grandement modernisé en proposant toujours plus de filières et en rénovant ses locaux (de grands travaux ont pour cela été réalisés entre 2001 et 2005 pour ancrer les bâtiments dans le troisième millénaire qui s'ouvrait alors).

L'objectif de l'école est d'apporter à ses élèves un cadre d'instruction favorable au développement de leurs capacités et de les pousser à l'amour du travail bien fait et de la rigueur dans l'optique d'en faire des adultes responsables qui s'engagent pour leurs convictions, dans un esprit humaniste chrétien. L'Association des Parents d'Élèves, la direction, la Pastorale, la vie scolaire, les infirmières se mettent ainsi au service de l'épanouissement personnel et scolaire des apprenants tout au long de leur cursus. L'établissement des Lazaristes propose également un internat pour les élèves qui n'auraient pas la possibilité de faire l'aller-retour entre le domicile de leurs parents et l'école, mais également pour ceux qui auraient besoin d'un environnement plus strict pour pouvoir se mettre sérieusement au travail.

Historique de l'expérience

[...] Le stage aura été court, bien qu'il ne soit pas encore officiellement terminé. Un mois en tout et pour tout qui aura rendu difficile l'organisation pour ma tutrice de stage, madame V., d'un véritable travail avec les élèves, d'autant que les épreuves du brevet arrivaient. J'ai donc été assigné à une simple tâche d'observation des cours de ma tutrice, mais ai quand même pu parler avec les élèves de ce qu'ils pensaient de leurs cours, professeurs et administration ainsi qu'avec certains professeurs dont je suivais les cours les jours où madame V. n'était pas présente sur le site. J'en ai appris beaucoup sur la pédagogie appliquée dans ce milieu privé et catholique (bien que cette dernière caractéristique soit, comme dans nombre d'établissements l'arborant à leur fronton, plus honorifique qu'autre chose) et je ne peux que remarquer que le corps professoral met toute son énergie à remplir la mission que se donne le groupe des Lazaristes. Madame V. est un professeur plutôt sec avec ses élèves mais qui n'est jamais désagréable ni cassant, j'ai pu observer une pédagogie similaire chez les professeurs d'histoire-géographie et d'arts plastiques. Il me semble que c'est là une très bonne stratégie pour enseigner à de jeunes collégiens et les pousser à fournir le meilleur travail possible sans pour autant les décourager quand les notes ne suivent pas toujours. J'ai pu faire le parallèle entre ces observations et celles que j'avais faites lors de mon passage en lycée comme stagiaire et remarque une certaine différence d'approche, qui tient probablement à l'âge des apprenants. J'ai particulièrement apprécié le système de « débats » mis en place par madame V., une vingtaine de minutes consacrées au développement de l'esprit critique de ses élèves : ces derniers devaient tous choisir un sujet et défendre leur position par rapport à celui-ci devant la classe, puis répondre aux questions et aux contre-arguments que leurs camarades pouvaient apporter. L'intention était louable, mais sa réalisation nous laissa perplexe avec ma tutrice, puisqu'à l'arrivée les élèves transformaient ce qui aurait dû être un débat en une cacophonie d'arguments sans queue ni tête, quand il ne s'agissait pas d'un simple exposé.

Certains aspects de cette expérience m'ont cependant déplu à titre personnel, principalement certaines méthodes employées durant certains cours que j'ai scrupuleusement relevées. [...] Pour ne prendre qu'un seul exemple, j'ai été assez choqué en cours d'histoire-géographie d'assister à un discours très partial de la part du professeur concernant le droit de vote : influencer l'esprit critique et le libre-arbitre des élèves en leur inculquant une culpabilité inhérente à l'abstention est par principe quelque chose que je rejette absolument. En règle générale, aborder des sujets politiques en cours (les cours de madame V. n'y coupaient pas) me semble

être préjudiciable dans tous les cas de figures lorsque les élèves sont si jeunes, étant donné que ces derniers ont un esprit critique trop peu développé pour oser remettre en doute la parole de leurs professeurs, qui sont les gardiens d'un savoir. C'est un point qu'il me faudra quand même gérer lorsque je serai moi-même professeur et je ne sais à l'heure actuelle pas véritablement comment aborder le problème [...]

Exemple 2 : Quatuor Debussy, Croix-Rousse, Lyon

Présentation de la structure d'accueil

J'ai réalisé mon stage de Master 1 dans la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*, de mars à mai 2021. L'association a été créée en 1993, et ses bureaux se situent historiquement dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon. Spécialisée dans le secteur du spectacle vivant, la structure est dirigée par Mme B., ma tutrice durant ces trois mois de stage. Le reste de l'équipe (trois employés permanents, et deux postes d'assistants occupés actuellement par des alternants) recouvre différents domaines du secteur culturel : administration, production, communication, diffusion, et médiation. L'association prend en charge la promotion du Quatuor Debussy, quatuor à cordes qui occupe une place de choix sur la scène internationale depuis maintenant trente ans. Après avoir obtenu le premier prix du concours de quatuor à cordes d'Évian en 1993, ils se sont produits au Japon, en Chine, aux États-Unis, au Canada, et sur de nombreuses scènes européennes. Le quatuor garde toutefois un attachement particulier à la France ; il continue de programmer des tournées sur l'ensemble du territoire et garde un ancrage important à Lyon, où il possède son lieu de résidence. Reconnus dans le milieu de la musique classique pour leur signature artistique, les musiciens du Quatuor Debussy conçoivent chaque saison de nouveaux spectacles, fruits de collaborations inattendues qui témoignent de leur volonté d'ouvrir le répertoire du quatuor à cordes à de nouveaux horizons. [...]

Présentation de l'association Music'Ly

C'est de cette même volonté de stimuler le partage d'expérience qu'est né le projet du festival Music'Ly en 2018. Marine B., directrice, a organisé la rencontre du Quatuor Debussy et de l'équipe de direction de l'UCLy pour imaginer un week-end de festival entièrement produit par des étudiants, et à destination d'un public étudiant, sous leur double parrainage. L'évènement se déroule chaque année sur le campus Saint-Paul de l'UCLy. Il est traditionnellement inauguré par un concert d'ouverture donné par le Quatuor Debussy, et accueille ensuite diverses manifestations culturelles et artistiques (scène ouverte, conférences, ateliers participatifs, projection de courts-métrages, activités ludiques à destination du jeune public...) La production du festival Music'Ly est prise en charge par des stagiaires venus principalement de filières du secteur culturel, sous le format d'une permanence d'une quinzaine d'heures par semaine. [...]

Choix et déroulement du stage

J'ignorais l'existence de ce festival lorsque j'ai adressé ma candidature de stage au Quatuor Debussy. Je souhaitais découvrir de plus près le secteur culturel pour plusieurs raisons. En effet, je ne compte pas poursuivre mes études universitaires à

l'issue du master, et cherche donc un autre domaine d'activité vers lequel me tourner. De fait, mon parcours extrascolaire a nourri chez moi des affinités particulières avec la musique classique, et dans la mesure où j'ai participé en 2017 à l'Académie d'été du Quatuor Debussy, je me suis naturellement adressée à eux au cours de mes recherches de stage. Lors de notre rencontre, Marine B. m'a proposé de prendre en charge la production du festival Music'Ly 2022, reconduit en septembre pour sa cinquième édition, ce qui correspondait bien à mes attentes puisque cette mission me donnait l'opportunité d'explorer concrètement le milieu de la production culturelle sans posséder d'acquis théoriques au préalable, dès lors que l'exigence et les enjeux étaient à la mesure d'un événement étudiant. Parallèlement à la gestion du festival, la mission de stage devait également investir les activités de fond de l'association. [...]

Bilan

Cette expérience de stage m'a permis d'éclaircir plusieurs points dans la manière dont j'envisage la suite de mes études, et mon insertion professionnelle. Je souhaitais découvrir le secteur de la culture pour éventuellement compléter ma formation actuelle avec un second parcours universitaire davantage orienté vers la production de projets culturels, mais je me suis rapidement rendue compte que ce domaine ne me correspondait pas suffisamment. En effet, les missions dont relève ce type de postes sont, de manière générale, très pragmatiques, et consistent davantage dans la mise en application que dans la conception de projets. En d'autres termes, il s'agit de tâches trop « concrètes » et donc trop éloignées de mes appétences personnelles, et de la manière dont j'envisage ma vie professionnelle. [...] Enfin, au-delà de l'activité que j'ai exercée – en somme secondaire par rapport à l'ensemble des missions prises en charge par la structure d'accueil – j'ai pu comprendre en quoi consistaient les métiers de l'administration, production, médiation, communication et diffusion, qui plus est en période de préparation de festival (Les Cordes en balade). J'ai beaucoup apprécié le fait de pouvoir observer de près les interactions entre ces différents pôles de travail, ainsi que les compétences et centres d'intérêt qu'ils mettent en jeu [...]

Exemple 3 : cabinet d'architectes AEA, Strasbourg

Dans le cadre de ma première année de master, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage de 70h chez AEA Architectes, agence d'architectes associés installée à Strasbourg. D'abord fondée à Mulhouse en 1988, sous un autre nom, puis adoptant le nom d'AEA en 2000, l'agence ouvre une antenne strasbourgeoise en 2007 qui finira par la subsumer en 2021, lorsque le siège social d'AEA est transféré à Strasbourg. Les bureaux d'AEA sont nichés dans un des bâtiments qui surplombent la rue du 22 novembre, discernable derrière de larges fenêtres teintées. J'ai dès mon arrivée été installé à l'entrée de l'agence, à côté de Mme. K., secrétaire de AEA, qui a en quelque sorte été ma co-tutrice en parallèle du gérant, René-Pierre Ortiz (mon tuteur entreprise). Il s'est avéré bien vite que Mme. K. remplissait des tâches bien plus diversifiées que celles que l'on assigne traditionnellement à la secrétaire de bureau : elle était réceptionniste, montait les dossiers de candidature pour que l'agence trouve des opportunités de projet, coordonnait les différents architectes associés et les tenait informés de l'avancée de leurs démarches

respectives. Elle m'a donc guidé dans les serveurs, les archives, et a été une interlocutrice privilégiée pendant toute la durée du stage.

On voit ici, par cette brève description d'une des employées de l'agence, s'esquisser l'idée du rôle de l'architecte : les projets sont toujours des performances dignes d'un chef d'orchestre, demandant dès la phase de conception une pensée spatiale du bâtiment, des formes, de leur usage et des contraintes en jeu. Mais cette simultanéité de tâches antagonistes ne lâche pas l'architecte une fois les esquisses amenées à l'état de plan détaillé et fixe : il s'agit ensuite de faire en sorte que le désir du bâtiment, couplé aux contraintes fixées par la maître d'ouvrage (le commanditaire, à l'inverse de l'architecte, qui est le maître d'œuvre), se réalise avec les aléas qui sont ceux du chantier ; il faut alors négocier avec les entreprises de matériaux, entretenir le lien avec les différents corps de métier présents sur place, savoir régler les problèmes de toutes les tailles, d'une gaine mal posée qui empêche d'agencer correctement les éléments restants aux disputes des ouvriers. Cette contradiction constante dans le rôle de l'architecte met à mal toutes les figures de démiurges qui peuplent nos imaginaires, car c'est par l'acharnement du travail minuscule que la trame de l'œuvre architecturale se déploie. Il y a ainsi quantité d'ajustements, dus aux changements de normes, aux imprévus circonstanciels, aux égos des uns ou des autres, qui fondent les récits de la naissance d'un bâtiment, tout comme elles peuvent jouer sur son apparence finale.

Ce panel de tâches, large et bigarré, m'a entraîné à percevoir différemment la création, ces quantités de facteurs étant davantage invisibilisés dans la création littéraire ; il y a donc une genèse primordiale des bâtiments, comme il y a des carnets et des journaux d'écrivains précédant les grandes œuvres. Voilà pourquoi mon stage, initialement prévu d'« observation » et « d'aide aux tâches rédactionnelles », a pris des atours plus variés :

- Le travail de documentation : il m'a fallu d'abord, car tout domaine possède son vocabulaire particulier et son univers référentiel, ses valeurs esthétiques, lire la documentation journalistique ainsi que des monographies d'architectes. Parmi les différentes influences que l'on ressent de façon plus ou moins lointaine dans le « style » d'AEA, j'ai particulièrement découvert les projets de Herzog et de Meuron et ceux de Peter Zumthor. Mais je me suis surtout intéressé aux agences plus mineures, à l'image d'AEA, et à ce qu'elles réussissent à accomplir avec des objectifs sociaux et des contraintes budgétaires moins théorissables et plus contingents. C'est de cette manière que j'ai découvert une littérature journalistique qui m'a d'abord paru étrange, mêlant des considérations esthétiques à des termes très techniques et concrets ; on y utilisait souvent la forme des études de cas, au sens où le sujet du texte était circonscrit dans son aire, à ses sols, à l'allure des bâtiments avoisinants, à une approche contextuelle qui était laborieuse mais belle, car elle réconciliait en quelque sorte le penseur à l'usager futur du produit de sa pensée. Ces documents divers m'ont servi de « modèle » pour comprendre comment l'architecture était pensée, leçons qui m'auront guidé dans la rédaction des textes que j'ai ensuite faits pour l'agence.

- L'observation en chantier : c'est une partie primordiale de mon expérience durant ce stage ; elle n'était pourtant pas prévue, au début de celui-ci, mais c'est en définitive ce qui a le plus contribué à ma compréhension de la tâche de l'architecte. Je suis allé sur trois chantiers avec trois architectes différents : le premier de logements à Sélestat, le deuxième du Château des Rohan, à Saverne, et le dernier du Lycée Jean Rostand. Tandis que le premier était un bâtiment entièrement sorti de terre, les deux suivants sont des réhabilitations qui, nous le verrons, n'ont rien

à voir entre elles. Le chantier de logements à Sélestat était des trois le plus petit ; il s'agit en l'occurrence d'un chantier qui a été abandonné puis repris, et qui avait changé de direction à plusieurs reprises. Le chantier du Château des Rohan était sûrement le plus intéressant, puisqu'il associait des contraintes municipales, relevant des normes de sécurité relatives aux bâtiments publics, à des contraintes de fidélité historique (le Château des Rohan étant un bâtiment classé, sa réhabilitation demande d'être subordonnée à un architecte des Bâtiments de France). C'est notamment à l'occasion de ce chantier que j'ai pu découvrir les corps de métier spécifiques qui se cachaient derrière l'appellation générique d'« ouvrier du bâtiment » ; les tailleurs de pierre refaisant les ouvertures des écuries, mais aussi les menuisiers, qui s'occupaient des fenêtres aux courbures art-déco, entre autres. Enfin, le chantier du Lycée Jean Rostand avait pour sa part comme intérêt principal le fait d'afficher le délabrement des équipements accordés à l'enseignement public, dans les parties qui n'avaient pas encore pu être rénovées (le chantier se déroulant sur un système de roulement entre les différentes parties du bâtiment, pour permettre aux cours de se dérouler en parallèle, dans les parties libérées).

Je retiens de ces observations la difficulté du travail sur le chantier, tant pour les ouvriers que pour l'architecte : le dialogue entre les « professions intellectuelles » et les ouvriers était certes inégal, mais beaucoup des ouvriers étaient particulièrement qualifiés quant aux tâches qu'ils remplissaient ; la différence était nette entre ceux qui avaient choisi de poursuivre cette voie (la plupart des artisans) et ceux qui s'occupaient de gestes plus répétitifs. La valorisation qui découlait de la valeur accordée à leur spécialité, de leur rareté, différenciait ainsi grandement les travailleurs.

- Le travail rédactionnel : j'ai eu l'occasion au cours de mon stage de réaliser de nombreuses tâches de rédaction, qui se partageaient entre la conception de textes relatifs à l'agence ou à ses projets, et la relecture (entre correction, reformulation, et ajouts) de différents textes existants, discours, présentations de l'agence, etc. Cette assignation m'a permis de passer du temps dans les archives de l'agence, disponibles sur le serveur, qui cumulent les fichiers relatifs aux différentes phases d'un projet : la candidature, les esquisses, l'avant-projet sommaire, l'avant-projet définitif, ainsi que l'exécution, c'est-à-dire le suivi de la phase de chantier. Une fois intégrée cette progression, il m'a fallu m'intéresser aux territoires de ces projets ; étant strasbourgeois de naissance et y étant demeuré jusqu'à mes vingt ans, ce sont des paysages, des gens et des localités que je connaissais, lorsque les projets se faisaient dans le territoire régional. Mais, lorsque l'on dépassait ce cadre, et même dans le Grand-Est, je réalisais souvent que les paramètres qui régissaient les territoires étaient multiples, sociologiquement ou architecturalement ; qu'il fallait s'astreindre à un certain type de constructions pour répondre aux exigences du maître d'ouvrage, ou pour répondre aux futures attentes des promoteurs, et que le regard qui devait être porté sur ces projets devait valoriser ce qui malgré le conditionnement avait réussi à être fait. C'est en cela qu'il y a le plus de « poésie » dans le travail de l'architecte, comme l'écrivent souvent les magazines spécialisés : dans le rapport au paysage, à l'existant.

C'est de ces observations, corrélées à celles décrites dans les paragraphes précédents, que j'ai pu produire un texte sur une cave vinicole qui se situait sur le bord de la route des vins, ou sur le restaurant du Parlement Européen, pour le concours AMO (Architecte – Maître d'Ouvrage). Dans ces projets qui n'avaient pas de parti pris radical à première vue, il fallait déceler les demandes du maître d'ouvrage (une cave centrée sur l'accueil des clients, mais sans négliger la

production, qui devait se faire dans le même bâtiment ; ou des impératifs de discrétion pour un restaurant qui devait être un espace de travail informel, permettant aussi bien la circulation des députés que l'isolement acoustique des différentes tables du restaurant). Par ailleurs, le fait de revoir des documents antérieurs, écrits pour plusieurs par René-Pierre Ortiz, m'a permis de mieux cerner sa vision architecturale, centrée sur la spatialité des bâtiments, et la non-spécialisation « érigée en principe » (je cite le texte présent sur le site de l'agence) afin de pouvoir s'emparer de n'importe quel lieu en leur donnant à chaque fois une attention différenciée.

Il faut également préciser que j'ai été très bien accueilli par tous les membres de l'agence, que cela a aussi été l'occasion d'une expérience humaine. De profils très différents, les architectes font partie de générations différentes, et ont chacun une approche spécifique du métier. Il y a, et ce n'est pas un abus de langage, un véritable pluralisme dans l'équipe d'AEA, qui a pu créer des tensions dans le passé mais qui contribue certainement à l'intelligence des projets de l'agence.

Je pense pour ma part que je ressors de ce stage avec une proximité à l'architecture plus grande ; même si mon parcours ne me permettrait pas d'intégrer ce milieu professionnel, j'en retire une ouverture culturelle, l'attention à l'architecture, et le sens du détail de l'architecte, me semblant être des éléments précieux pour traiter poétiquement des espaces urbains ; et cette conception de « pensée spatiale », que possèdent la plupart des architectes, est précieuse dans beaucoup d'autres domaines. Si je devais toutefois émettre un « regret » par rapport à ce stage, c'est que j'aurais aimé m'intéresser encore à l'architecture de monument, et qu'il serait sûrement très intéressant d'observer le travail d'un architecte des Bâtiments de France.

Exemple 4 : *Textimage*, Lyon

Dans le cadre de la première année de master recherche en lettres, j'ai pu effectuer mon stage au sein de la revue universitaire en ligne *Textimage*, cofondée par Oliver Leplatre et Aurélie Barre, tous deux enseignants-chercheurs à l'Université Jean Moulin. L'objet de cette revue, comme son nom l'indique, est de rassembler, au sein de numéros divers, les recherches qui tendent à faire fructifier les rapports entre le texte et l'image, quels qu'ils soient. Un grand nombre de chercheurs, français, francophones ou étrangers, collaborent chaque année au sein de la revue, en réponse à un appel à communication. La page « conférencier » de cette revue universitaire permet également à des organisateurs de colloques de publier les actes qui en découlent au sein d'un numéro qui leur est consacré à part entière.

La fonction qui m'a été accordée au cours de ce stage fut celle de coordinateur, en collaboration étroite avec ma camarade S., avec laquelle j'ai travaillé tout au long de la période de stage de décembre à janvier. Le rôle de coordinateur fut le suivant : dans le cadre de la préparation d'un numéro de la section « conférencier » de la revue, il s'agissait de préparer, lire, relire et corriger chaque article et résumé, ainsi que chaque image et mini biographie qui leur étaient associées. La correction se fondait sur le bon usage de la grammaire et de l'orthographe, mais surtout sur la feuille de style de la revue qui possède des normes de mise en page et de typographie spécifiques. Ces articles étaient issus d'un colloque international organisé à l'Université de Toulouse et à la cinémathèque de Toulouse du 18 au 20 octobre 2018 par Philippe Ragel et Sylvie Vigne, intitulé « Stase d'écrit, stase

d'écran : poétique du suspense narratif », et qui visait à interroger les enjeux de la pause dans les images cinématographiques tout comme dans des œuvres littéraires.

Sur les conseils d'Olivier Leplatre, co-fondateur de la revue, ma camarade et moi-même avons, dans un premier temps, réparti en deux catégories les documents : l'une pour elle, l'autre pour moi. Après avoir lu et souligné chacune des erreurs, nous avons déposé les articles sur un fichier *drive*. Dès lors, dans un second temps, chacun a lu et corrigé le travail de l'autre. L'ensemble des documents a donc été soumis deux fois au regard critique pour être certain qu'aucune erreur ne persiste. C'est donc une véritable collaboration à quatre mains que nous avons mise en place pour le bon déroulement de ce stage. Une fois ce travail de longue haleine achevé, nous avons transmis les documents à Olivier Leplatre et Aurélie Barre qui se sont attelés à la correction finale. Les documents arrivés à l'étape finale ont été envoyés à Oliver Douphis, chercheur en histoire de l'art et responsable informatique de la revue, qui s'est attaché à mettre en ligne le résultat de ces diverses étapes de correction.

Un tel stage est une expérience intéressante et formatrice sur plusieurs points essentiels :

1. Sur le plan de l'organisation, il permet d'approfondir et de développer les diverses façons de produire un travail en commun, car ce sont bien les dialogues échangés avec ma camarade ainsi qu'avec les directeurs de la revue qui ont pu faire avancer comme il se devait un tel travail de correction. Chacun d'entre nous proposait une correction en l'insérant dans la section commentaire du document *Word*, et, lors de la relecture des documents de l'autre, on pouvait alors répondre à tel ou tel commentaire pour affiner la correction. De plus, corriger un grand nombre d'articles à la suite peut parfois être un labeur bien éprouvant : le soutien et l'entraide mutuelle comptent en grande partie pour mener à bien cette tâche.
2. Sur le plan intellectuel, lire, relire, corriger et recorriger des articles universitaires dans le domaine de la littérature qui est le mien présente l'avantage de confronter ma pensée à un savoir nouveau recueilli dans l'article. En corrigeant des articles universitaires aussi divers par leurs approches (méthodologies), par leurs domaines (études cinématographiques, littérature française, littérature comparée), ainsi que par leur contenu (de Stendhal à Jean-Luc Lagarce, en passant par Hélène Cixous, Philippe Claudel, Claude Simon, Marguerite Yourcenar, mais aussi Terrence Malick, Jean Epstein, Jeff Nichols, Albert Serra, entre autres) il est évident que j'ai beaucoup appris. Du même coup, un dialogue s'est construit avec les articles, un échange intellectuel constructif, une forme d'émulation. Pour un étudiant en master recherche, lire un article universitaire forge le regard critique, tantôt admiratif, tantôt modéré, tantôt sévère. Quelque chose se dit quelle que soit la réaction.
3. Sur le plan de la langue : la correction est un exercice difficile qui requiert une attention particulièrement forte. Il ne faut rien laisser passer. Une telle attention portée à la grammaire et à l'orthographe, permet d'interroger en permanence notre maîtrise de la langue, d'en affiner notre connaissance, d'en renforcer les acquis. Par moment, dans des cas complexes, il nous est

arrivé de douter. L'expérience que je retiendrai reste celle qui consista à corriger l'article d'un chercheur francophone, qui, à travers la ponctuation étrange de son article, m'a fait comprendre à quel point certains chercheurs, selon les pays dans lesquels la langue française est pratiquée, n'ont pas le même rapport aux normes du langage que nous. Cette expérience de l'altérité éclaire le travail du correcteur et l'invite à prendre en compte des données anthropologiques dans son appréhension du texte en question et de la correction qui s'ensuit.

4. Sur le plan universitaire : un tel travail de correction a demandé de maîtriser sur le bout des doigts la feuille de style de la revue *Textimage*, et, en effet, face au grand nombre de documents (une trentaine), ma maîtrise des normes de la revue s'est vue affinée et renforcée. Ce qui est essentiel n'est pas tant la feuille de style que la capacité de se l'approprier : en effet, chaque revue, maison d'édition ou autres domaines de publication possède une feuille de style plus ou moins différente qu'il s'agit à chaque fois de faire sienne. J'ai donc pu expérimenter une fois ce type de travail.

Pour conclure sur cette période de stage, on pourrait dire que chaque étape que je viens de décrire forme en elle-même une expérience dans le milieu de la recherche universitaire, et m'a permis de me confronter à ce que c'est que le travail d'un chercheur, que ce soit celui qui souhaite publier un article, ou bien celui qui le réceptionne et le corrige. Ce fut donc une exploration de la réalité de la recherche dans son quotidien : être chercheur, ce n'est pas seulement rechercher, c'est aussi apprécier, estimer, corriger et prendre en charge le travail des autres dans une communauté fondée principalement sur le partage des connaissances. Ce stage fut un travail véritablement formateur pour quelqu'un dont le projet est, autant que faire se peut, de travailler dans le milieu universitaire.

Fiche de proposition de stage

(avec remplissage fictif, à titre d'exemple)

Nom et prénom :	HADDOCK Archibald
N° d'immatriculation étudiante :	3171475
Lieu du stage :	Opéra National de Lyon, 1 place de la Comédie, 69001 LYON
Fonctions proposées :	Préparation, rédaction et organisation de la campagne de diffusion du programme du récital de Bianca Castafiore à Lyon, le 23 juin prochain.
Tuteur sur le lieu du stage :	Richard Brunel, directeur général et artistique
Enseignant référent :	Agnès Curel
Dates proposées pour le stage :	Du 23 mars au 7 avril inclus, à raison de 6 heures par jour durant onze jours et 4 heures la journée restante.
Remarques particulières :	L'Opéra National de Lyon ayant vocation à accueillir du public en soirée, j'ai été averti que les heures de travail pouvaient varier d'un jour à l'autre.

5

Données administratives

Informations administratives

Secrétariat

Le secrétariat du Master Lettres se trouve au bureau des masters, situé au premier étage du bâtiment Athéna.

Le bureau est ouvert, sauf cas exceptionnel de fermeture, tous les jours de 8 h 30 à 12h15 puis de 13h30 à 17h15 (fermé le vendredi).

Gestion de scolarité

Votre gestionnaire de scolarité est **Morgane HAMDADOU**.

- Présente au bureau du mardi au jeudi, de 9h à 12h30, puis de 13h30 à 16h30 (16h les mercredis).
- En télétravail les lundis et vendredis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
(Fermeture du bureau des masters de 12h15 à 13h30 tous les jours).
- Adresse e-mail : morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr
- Téléphone : 04 26 31 88 05.

Le gestionnaire de scolarité s'occupe, entre autres, de :

- Traiter les candidatures, admissions, vérifier les inscriptions
- Créer et mettre en ligne les emplois du temps sur Moodle
- Faire le lien avec les enseignants et les étudiants
- Traiter les absences et les dispenses d'assiduité
- Préparer les examens, réceptionner des notes
- Préparer les jurys, mettre en ligne les relevés de notes
- Répondre à toutes les questions administratives

S'informer sur son année et accès aux EDT

De nombreuses informations vous sont communiquées tout au long de l'année : informations sur les stages, consignes à propos des examens, changements d'emploi du temps, messages de vos enseignants... Pour ne rien manquer, il faut donc bien veiller à :

- Consulter sa messagerie universitaire chaque jour.
- Consulter son espace Moodle au moins une fois par jour pour s'assurer de bien être en possession de la dernière version mise à jour de l'emploi du temps.

<https://moodle.univ-lyon3.fr>

→ [Mes cours « EDT masters lettres et mondes anciens 205-2026 »](#)

En cas de problème technique, contactez sosmicro@univ-lyon3.fr

Si vous êtes nouvel étudiant à l'Université Lyon III, il est possible que vous deviez d'abord vous connecter une première fois afin d'être dans la base de données.

Vous pouvez également télécharger l'application Moodle Lyon 3.



Attestation de scolarité et d'assiduité

Le certificat de scolarité est disponible sur votre intranet. Une attestation d'assiduité peut être rédigée par votre gestionnaire de scolarité, sur demande motivée.

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire sert de référentiel définissant les différentes périodes d'une année universitaire : pré-rentrées, début des CM et des TD, congés étudiants, périodes d'examens de chaque session, délibérations de jurys, etc...

Téléchargement via le lien ci-dessous :

<https://www.univ-lyon3.fr/calendrier-universitaire-etudiant-2025-2026>

Périodes de l'année et assiduité

Les différentes périodes

➤ Congés universitaires :

Toussaint : du 26/10/2025 au 2/11/2025,

Noël : du 21/12/2025 au 4/01/2026,

Hiver : du 15/02/2026 au 22/02/2026,

Printemps : du 12/04/2026 au 19/04/2026

➤ Périodes examens session 1 :

Semestres IMPAIRS (1 et 3) : du 15 au 19 décembre 2025 et du 5 au 10 janvier 2026

Semestres PAIRS (2 et 4) : du 27 avril au 13 mai 2026

➤ Périodes examens session 2 : Tous semestres : du 6 au 11 juillet 2026

➤ Selon le calendrier universitaire publié sur l'intranet étudiant, les jurys de délibération ont lieu à des temps précis dans l'année :

Tant que ces jurys ne sont pas passés, les relevés de notes officiels ne sont pas publiés sur les intranets étudiants.

- Période butoir pour assurer le jury annuel de délibération de 1ère session : du 29 juin au 3 juillet 2026
- Période butoir pour assurer le jury de délibération de 2nde session : du 31 août au 3 septembre 2026

L'assiduité

L'assiduité en cours est très importante. Elle est naturellement nécessaire au bon déroulement de votre année, afin d'assimiler un maximum de connaissances et de compétences, utiles à la validation de votre master et à la préparation du concours. Et elle témoigne aussi du respect que vous accordez aux nombreux professeurs d'université, maitres de conférences, doctorants, vacataires, formateurs académiques, et enseignants de l'INSPE, qui assurent les cours que vous recevez.

Toute absence peut se justifier, mais doit être rapportée par mail au gestionnaire de scolarité, avec les justificatifs officiels adéquats (certificat médical, contrat de travail, convocation à l'examen du code de la route ou du permis de conduire, certificat de décès, etc...).

Vous n'avez droit qu'à 3 absences injustifiées par semestre. Tout abus peut être sanctionné par le responsable de parcours par une interdiction d'examen.

La dispense d'assiduité

En cas d'impossibilité à vous rendre à un ou plusieurs cours, vous devez faire une demande de dispense d'assiduité, auprès du gestionnaire de scolarité. Celle-ci se motive généralement par des soucis de santé ou un travail à côté des études. Le formulaire de demande dispense d'assiduité peut se trouver dans le présentoir situé à côté du bureau des masters, ou peut se demander au gestionnaire de scolarité par mail.

La demande doit être effectuée dès le début du semestre. Si celle-ci est acceptée, il faut que vous préveniez les enseignants chargés des matières concernées, afin qu'ils vous prévoient une évaluation particulière. La dispense d'assiduité ne dispense pas d'évaluation dans une matière, et ne vous dispense pas non plus des examens terminaux (indiqués TE / TO dans la maquette).

Choix des séminaires

Il sera demandé de remplir des fiches indiquant vos choix de cours par semestre. Ceux-ci sont indiqués par : ☒ : Matières à choix dans les maquettes

Ces fiches seront envoyées *après* la présentation des séminaires lors de la pré-rentree.

Examens, notes, relevés de notes

Les MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) régit le déroulement des différents examens.

Les différents types d'examens

Les matières indiquées CC relèvent du contrôle continu. Vous recevrez donc au moins deux évaluations dans la matière concernée. Celles-ci ne peuvent avoir lieu que durant la période de cours, et prendre n'importe quelle forme. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées EE relèvent d'une épreuve écrite, et EO d'une épreuve orale. Cela signifie que vous n'aurez qu'une seule évaluation dans la matière concernée et sous le format indiqué dans la maquette. Cette évaluation peut avoir lieu durant la période de cours mais hors planification de la matière ; et parfois exceptionnellement durant les périodes d'examen. **Pas de passage en session 2 en cas d'absence injustifiée ou de non validation et/ou compensation.**

Les matières indiquées TE ou TO relèvent des terminaux écrits et oraux. Ces épreuves ne peuvent avoir lieu que durant les périodes des examens telles que les définit le calendrier universitaire. Ces matières peuvent se passer en seconde session si vous ne validez pas en première session en cas d'absence ou de note inférieure à 10/20 ne se compensant pas.

Aménagement en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de divers aménagements d'examen. La demande doit être effectuée par mail à handicap@univ-lyon3.fr (le service Mission Handicap de l'université) et signifiée à la scolarité au plus tard fin novembre.

Retard et absence aux examens

Dans le cadre des examens terminaux et des épreuves écrites/orales, l'accès à la salle d'examen reste autorisé à l'étudiant retardataire qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets et la distribution des sujets, uniquement si ce retard n'excède pas 30 minutes. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Aucun retard n'est accepté pour les examens prenant la forme d'un QCM

L'absence à un examen de type CC ou EE/EO doit impérativement être justifiée auprès de votre gestionnaire de scolarité afin d'obtenir un rattrapage. L'absence à un examen type TE / TO en première session, même justifiée, envoie directement en seconde session. L'absence à un examen type TE / TO en seconde session rend défaillant et conduit au redoublement.

Une seule note manquante vous rend défaillant et vous empêche de valider votre année.

Fraude aux examens

Toute fraude ou tentative de fraude dans le cadre du contrôle des connaissances est sanctionnée et peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire (articles R. 811-11 et suivants du code de l'éducation). Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.

Consultation des notes et copies

Les notes de CC / EE peuvent se demander aux enseignants ou lorsque vous récupérez vos copies au secrétariat. Les copies de TE ne peuvent

que se consulter au secrétariat ou lors des séances de consultation de copies organisées par les enseignants.

Bonification sport

Pour les étudiants inscrits en début de semestre auprès du service des sports de l'Université et suivant avec assiduité les enseignements organisés dans ce cadre, l'évaluation rentre dans le cadre d'une bonification concourant à l'obtention du diplôme. La bonification sport est prise en compte à chaque semestre : tous les points supérieurs à 10 sont coefficientés et s'ajoutent au total général du semestre.

Compensations

Les matières du master mondes anciens se compensent entre elles au sein d'une UE.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un semestre EXCEPTÉ pour les l'UE « IAE » : ces dernières ne peuvent se compenser avec les UE « LCE »

Attention, les semestres ne se compensent pas entre eux.

Mémoire et soutenance

Rédaction et soutenance

Les travaux de recherche et les attendus de ceux-ci sont présentés lors de pré-rentrées par les responsables de parcours.

Il sera demandé aux étudiants de master 1 de trouver un directeur de recherche entre septembre et novembre après leur rentrée universitaire. Un formulaire à remplir sera envoyé **après la pré-rentrée** par la gestionnaire de scolarité pour obtenir et centraliser les listes des directeurs de recherche par étudiants pour chaque promotion.

C'est votre directeur de recherche dès le M1 qui vous aiguillera tout au long de vos deux années de master sur les attendus de vos travaux. Un

TD de 10h de méthodologie pour chaque parcours est assuré en cours d'année.

Les mémoires sont soumis à un détecteur de plagiat et de contenu généré par intelligence artificielle. **Le plagiat ou tout recours à une aide rédactionnelle relève de la fraude ou tentative de fraude et sera sanctionné.**

Publication

Lors de votre soutenance de mémoire, vos membres de jury et vous-même autorisez, ou non, la diffusion par l'Université de votre mémoire sur internet. Cela inclut notamment le catalogue de la bibliothèque universitaire, et le portail DUMAS (Portail National de diffusion des travaux universitaires).

L'objectif est d'améliorer la visibilité des mémoires et d'organiser une conservation unifiée au format numérique. Les mémoires diffusés par l'Université Jean Moulin sont utilisés à des fins pédagogiques ou de recherche.

Contact du service des mémoires : bu.memoires@univ-lyon3.fr

Lien vers le portail DUMAS : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>



Services de l'Université

Voici quelques services utiles de l'Université, à contacter selon vos besoins :

- Service de la formation continue
fc3@univ-lyon3.fr - 04 78 78 70 48
Accueil du public au 15 quai Claude Bernard
- Service de santé étudiante
sse@univ-lyon3.fr - 04 78 78 79 83
Uniquement sur rendez-vous, à la Manufacture des Tabacs
- Pole handicap
handicap@univ-lyon3.fr - 04 78 78 78 01
- Pour la pratique du sport : sport@univ-lyon3.fr
- Aides financières : action-sociale@univ-lyon3.fr
- Carte étudiante : inscriptions.ac@univ-lyon3.fr

- En cas d'urgence, composez le 04 78 78 78 18

- Informations générales sur l'Université Lyon III :
04 78 78 78 78
<https://www.univ-lyon3.fr/>
1C avenue des Frères Lumière - 69372 Lyon Cedex 08 - CS 78242

Contre les discriminations et le harcèlement

La CADH est la cellule d'action contre les discriminations et le harcèlement. C'est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou témoins de discrimination ou de harcèlement au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui s'engage à répondre aux situations dont elle est saisie et à agir pour prévenir tout comportement abusif. La cellule ne prend pas de décisions d'ordre disciplinaire, administratif ou pédagogique. Elle procède à une analyse de la situation dans un objectif d'accompagnement du plaignant. Pour cela, elle donne les conseils et informations nécessaires à la prise en charge de la situation et émet des préconisations concernant les suites à donner. La saisine de la cellule est strictement confidentielle. Chaque personne, appelée à intervenir dans le processus, s'est engagée à respecter une charte déontologique.

Pour saisir la CADH : discriminations@univ-lyon3.fr

Plus d'informations sont disponibles sur votre intranet.